

Université Abderrahmane MIRA - Bejaïa

*Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département psychologie et d'orthophonie
Spécialité psychologie clinique*



Réf :.....

Mémoire de Fin de Cycle
En vue de l'obtention du diplôme

MASTER

Thème

**L'EMPRISE PSYCHIQUE ET LA SOUMISSION DES
FEMMES AYANT SUBI UNE VIOLENCE CONJUGALE**

Présenté par :
DJELLYA Mohand-oukaci
DJAHER Hafsa

Membre de jury :
président : Boucherma Samia
encadreur : Mekhezem Kahina
Examineur : Belbesai

Année universitaire : 2022 / 2023

Remerciement

D'abord, nous remercions Dieu, de nous avoir donné la force et la patience pour pouvoir mener ce travail à terme.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude et notre profond respect à notre encadreur Madame **MEKHZEM Kahina** pour avoir dirigé ce travail, pour ses Encouragements, ses compétences et sa disponibilité. Notre encadreur au sein de cabinet de la psychologue Madame **ZERRAD.O** pour ses orientations et son aide précieux.

Enfin, nous tenons à remercier également toutes personnes, ayant participé de près ou de loin à l'aboutissement de notre travail.

DEDICACE

Je dédie ce travail

A mon père et ma mère,

Grâce à vous, j'ai pu réaliser mes études dans les meilleures conditions. Je vous remercie également pour votre soutien lors de ce travail mais aussi durant toutes ces années d'études. Votre exemple m'a aidé à atteindre mes objectifs.

A mon frère (Ahmed) et mes sœurs (Ounissa, Anissa, Karima, Djidji et Tassadit) qui ont partagés avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail ils m'ont chaleureusement supporté et encouragé au long de mon parcours.

A tous mes aimables amis (Massi, Ghilas, Anis, Liticia, Rania, Sarah et Katia) et mon binôme Hafsa qui m'ont toujours encouragé, et à qui je souhaite plus de succès.

A tous ceux que j'aime

MOHAND OU KACI

DEDICACE

Je dédie ce travail

A mes chers parents qui m'ont soutenu et encouragé durant mes années d'études. Qu'ils trouvent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

A mes frères (Larbi et Nadir), mes sœurs (Lynda, Samia, Zahia, Sonia, Dyhia, Anissa, Karima, Tinhinane, Zina, Naima, Lamia, Fatiha et Cylia) ceux qui ont partagé avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail. Ils m'ont chaleureusement supporté et encouragé tout au long de mon parcours.

A tout ma famille, mes proches et ceux qui me donnent de l'amour et de la vivacité.

A tous mes amis ; (Sarah, Ninouh, Karima, Ghnima, Mina, Massi, Jigou, Maissa et Dyhia) qui m'ont toujours encouragé, et à qui je souhaite plus du succès.

A mon binôme Kaci, pour son encouragement et tous les moments inoubliables que nous avons partagés ensemble.

A tous ceux que j'aime

HAFSA

SOMMAIRE

Introduction

Remerciement

Déclassement

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des annexes

Cadre général de la Problématique.....04

partie théorique

Chapitre I : L'emprise psychique et la soumission

L'emprise psychique

Préambule	11
1. Définition de l'emprise psychique	11
2. Définition selon DSM5.....	12
3. Les signes de l'emprise psychique	12
4. Les facteurs de risques de l'emprise psychique	13
5. Les conséquences de l'emprise psychique	14
Synthèse	15

la soumission

Préambule	16
1. Définition de la soumission psychique	16
2. Les signes de la soumission psychique	16
3. facteurs de risques de la soumission psychique	18
4. Les théories explicatives	19
5. Les conséquences de la soumission psychique	21
Synthèse.....	22

Chapitre II : La violence conjugale

Préambule	25
1. Définition de la violence conjugale	25
2. Les signes de la violence conjugale	25
3. Le cycle de la violence conjugale	26
4. Les facteurs de risques de la violence conjugale	29
5. Les conséquences de la violence conjugale	30
6. La prise en charge et la prévention de la violence conjugale	31
Synthèse	32

SOMMAIRE

Chapitre III : La partie pratique

Préambule	35
1. Les limites de recherche	35
2. La méthode de recherche	35
3. Présentation de lieu de recherche	36
4. Les Caractéristiques de groupe de recherche	36
5. Les outils de recherche	38
6. Déroulement de la recherche	44
7. Les attitudes de recherche	46
8. Les difficultés de recherche	47
9. Synthèse	48

Chapitre IV : Présentation et analyse des données et discussion des hypothèses

1. Présentation des cas	50
1. Présentation de 1 ^{er} cas.....	50
2. Présentation de 2 ^{eme} cas.....	53
3. Présentation de 3 ^{eme} cas.....	56
4. Présentation de 4 ^{eme} cas.....	60
.2. Discussion des hypothèses	63
2.1. Discussion des hypothèses pour le 1 ^{er} cas.....	63
2. Discussion des hypothèses pour le 2 ^{eme} cas	64
2.3. Discussion des hypothèses pour le 3 ^{er} cas	64
2.4. Discussion des hypothèses pour le 4 ^{er} cas	64
Conclusion générale	66

Liste bibliographique

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Liste des figures :

Figure 01 : le cycle de la violence conjugale.....	29
Figure 02 : Guide d'entretien sur la violence conjugale.....	42
Figure 03 : Guide d'entretien sur l'emprise.....	43

Liste des tableaux :

Tableau 01 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 1 ^{er} cas.....	37
Tableau 02 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 2 ^{ème} cas.....	37
Tableau 03 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 3 ^{ème} cas.....	38
Tableau 04 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 4 ^{ème} cas.....	38

Introduction

Introduction :

La violence conjugale représente un problème grave qui affecte des millions de femmes dans le monde. Les femmes victimes de cette violence subissent non seulement des blessures physiques, mais aussi des traumatismes psychologiques qui peuvent avoir des conséquences à long terme. L'emprise psychique est un mécanisme utilisé par les agresseurs pour maintenir leur contrôle sur leur partenaire, les rendant dépendantes et les empêchant de partir.

Ce processus d'endoctrinement consiste à manipuler la perception de la réalité de la victime, prenant diverses formes telles que la critique constante, l'isolement social, la manipulation émotionnelle et la coercition sexuelle. Les victimes peuvent rester sous cette emprise pendant des mois voire des années, ce qui a des répercussions graves sur leur santé mentale, leur bien-être et leur capacité à quitter leur agresseur.

Les femmes soumises à l'emprise psychique ont souvent du mal à reconnaître la violence dont elles sont victimes, car leur agresseur a manipulé leur réalité. Elles peuvent craindre de chercher de l'aide, car elles ont été conditionnées à croire que leur agresseur est leur seul soutien et protecteur. Par conséquent, de nombreuses femmes restent dans des situations dangereuses, souffrant en silence et vivant dans la peur.

Il est essentiel de comprendre l'impact de l'emprise psychique sur ces femmes afin de leur offrir le soutien nécessaire pour échapper à cette situation. Les victimes ont besoin de professionnels formés pour les aider à se libérer de l'emprise psychique, à restaurer leur estime de soi et à se rétablir de leurs traumatismes. De plus, il est crucial de sensibiliser le public à la violence conjugale et de soutenir les initiatives de prévention et de protection des victimes.

La soumission psychique est un aspect souvent méconnu, mais il détermine le cercle vicieux de la violence conjugale. Cette forme de contrôle insidieux peut engendrer des cicatrices bien plus profondes que celles visibles à l'œil nu, influençant la perception de soi et la confiance en ses propres jugements. Les femmes soumises à cette emprise peuvent se sentir piégées, leur libre arbitre érodé au fil de temps, les rendant vulnérables et incapable d'envisager une vie au-delà de l'emprise.

Dans notre travail de recherche intitulé L'emprise psychique sur la soumission des femmes ayant subi une violence conjugale, on a commencé par une introduction générale,

Introduction

ensuite on a passé au cadre générale de la problématique dont on a exploré une hypothèse générale et une autre hypothèse partielle. On a divisé notre étude en quatre chapitres ; le premier qui est la partie théorique dont on trouve l'emprise psychique et la soumission, le deuxième c'est la violence conjugale, le troisième c'est la partie pratique là où on a expliqué la méthodologie de notre recherche, pour illustré notre propos nous avons scruté où quatre cas en utilisant un entretien semi-directif et le dernier chapitre qui est présentation et analyses des données et discussion des hypothèses. On le termine par une conclusion.

LE CADRE GÉNÉRALE DE LA PROBLÉMATIQUE

Le cadre générale de la Problématique

La vie conjugale est une étape importante dans la vie de nombreux adultes. Elle implique une relation à long terme entre deux personnes qui s'engagent à partager leur vie ensemble, souvent dans le cadre d'un mariage. Cette relation peut être enrichissante et gratifiante, mais elle peut également être difficile et nécessiter beaucoup de travail et de compromis pour réussir.

La vie conjugale implique de nombreuses responsabilités et défis, notamment la communication, la gestion de conflits, la prise de décisions importantes ensemble et la gestion des finances et des responsabilités familiales. Elle peut également être un lieu de soutien émotionnel, d'amitié et de croissance personnelle.

Bien que la vie conjugale puisse être remplie de bonheur et de satisfaction, il est important de se rappeler que chaque relation est unique et que chaque couple doit travailler pour trouver ce qui fonctionne le mieux pour eux (Gottman et Silve.2015). En fin de compte, la clé d'une vie conjugale réussie est la communication ouverte, l'engagement mutuel et le respect de l'autre.

Toutefois, il arrive que certains couples rencontrent des difficultés à trouver un compromis, ce qui peut entraîner des comportements violents de la part d'un conjoint dans le but de rétablir l'équilibre.

La violence conjugale est un comportement violent ou menaçant qui se produit dans le cadre d'une relation intime. La violence conjugale peut prendre de nombreuses formes, notamment la violence physique, sexuelle, psychologique ou économique. Les victimes de violence conjugale peuvent être des femmes ou des hommes, mais les femmes sont souvent plus susceptibles d'en être victimes. (OMS, 2012).

La violence conjugale est un problème grave et complexe dans le monde entier. Malheureusement, les statistiques précises sur la violence conjugale varient d'un pays à l'autre en raison de différentes méthodologies de collecte de données, de définitions légales et de sous-déclaration en raison de la stigmatisation et de la peur des représailles. Voici cependant quelques données générales et références sur la violence conjugale dans le monde.

Le cadre générale de la Problématique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que, dans le monde, environ 1 femme sur 3 (35%) a subi une forme de violence physique et/ou sexuelle de la part de son partenaire intime ou de la violence sexuelle par une autre personne au cours de sa vie. Source : OMS, "Violence against women" .

Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), environ 137 femmes sont tuées chaque jour dans le monde par un membre de leur famille, dont une partie significative est liée à des cas de violence conjugale.(ONU Femmes, "Facts and Figures : Ending Violence Against Women).

Les statistiques précises sur la violence conjugale en Algérie peuvent être difficiles à obtenir en raison de la sous-déclaration et de la nature sensible de ce problème. Cependant, voici quelques données générales et références sur la violence conjugale en Algérie.

Selon une étude nationale réalisée en 2016 par le Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme en Algérie, environ 8,5% des femmes mariées ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale au cours de leur vie.

La violence conjugale en Algérie est un phénomène complexe et souvent sous-déclaré, rendant difficile la collecte de données précises et récentes. Bien que la dernière enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes en Algérie date de 2019, les organisations de la société civile ont signalé une augmentation des cas de violence conjugale pendant la pandémie de COVID-19, mais ces observations ne sont pas étayées par des données officielles.

Cependant, il est important de reconnaître qu'il existe également des situations d'emprise psychique, où une personne exerce un contrôle sur une autre en utilisant des techniques de manipulation mentale. Ces techniques peuvent inclure la domination, la manipulation, la séduction, le mensonge ou l'isolement, dans le but de briser la volonté de la victime et de la rendre dépendante de son agresseur. L'emprise psychique est souvent présente dans les cas de violence conjugale, mais elle peut également se produire dans d'autres relations de pouvoir.Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES, 2012). La violence conjugale.

Le cadre générale de la Problématique

Il est important de reconnaître que l'emprise psychique et la violence conjugale sont des comportements abusifs qui peuvent entraîner une dépendance psychologique et physique. Alors La soumission est un état de dépendance psychologique dans lequel une personne se soumet à la volonté d'une autre personne, souvent en raison de la peur ou de la manipulation. La soumission peut être le résultat d'une pression sociale, d'une relation de pouvoir inégale ou de la violence conjugale.

Une étude a été réalisée dans le domaine de la psychiatrie pour explorer les situations d'emprise mentale, leurs origines et leurs conséquences. Des chercheurs ont collecté des données auprès de psychiatres experts afin de mieux comprendre l'impact de l'emprise sur leur expertise et la capacité de discernement des individus sous son emprise. Les résultats ont révélé que les victimes d'emprise peuvent présenter un discernement altéré, mais qu'une suppression totale du discernement n'est pas appropriée dans ces situations. Les chercheurs ont suggéré des mesures visant à améliorer la prise en charge médico-légale, telles que rendre la profession d'expert plus attrayante pour les jeunes psychiatres, inclure la notion d'emprise mentale dans le code pénal et personnaliser les missions d'expertise. Ils ont également souligné la nécessité d'une meilleure coordination entre le système judiciaire et la psychiatrie, en particulier en ce qui concerne les durées d'incarcération et les conditions d'aménagement de peine pour les personnes responsables de leurs actes mais souffrant de pathologies psychiatriques (Robert .Lifton,1990).

Une autre recherche met en évidence l'importance d'une approche multiniveau pour comprendre l'obéissance destructrice dans un cadre théorique et méthodologique rigoureux. Cette étude explore les avancées en neurosciences sociales et suggère que les réponses émotionnelles liées à l'empathie peuvent favoriser la désobéissance à des ordres destructeurs. Cependant, des niveaux élevés d'excitation sympathique peuvent entraver l'émergence de sentiments pro-sociaux. Les résultats de l'étude soutiennent l'hypothèse selon laquelle l'obéissance destructrice résulte d'une moindre flexibilité physiologique et de stratégies d'autorégulation basées sur l'évitement et l'inhibition des réponses internes (Hirigoyen, 2009).

Le cadre générale de la Problématique

Il est essentiel de reconnaître les effets dévastateurs de la violence au sein du couple sur la santé physique et mentale des femmes. La violence ne se limite pas à des actes physiques visibles, mais englobe un mode de relation basé sur le contrôle et la domination. La peur joue un rôle central dans cette maltraitance, tant dans la violence physique que psychologique, et permet d'assujettir les victimes. Les femmes développent souvent des stratégies d'adaptation pour limiter la violence et protéger leur famille. Il est donc crucial que les professionnels de la santé prennent en compte tous les aspects de la violence, pas seulement la violence physique, afin d'aider les femmes à se libérer de l'emprise qui les paralyse (Smith, Johnson et Brown, 2018).

L'étude sur le vécu des femmes victimes de violence conjugale met en évidence plusieurs objectifs et résultats importants. L'étude vise à mieux comprendre la situation des femmes hébergées dans des refuges pour victimes de violence conjugale, avec ou sans enfants. Elle examine les caractéristiques de cette population, y compris leur historique de violence conjugale, leur dépendance émotionnelle, leurs styles d'attachement et leurs expériences d'abus et de violence pendant l'enfance ou l'adolescence. Les résultats de l'étude, basée sur 51 femmes hébergées pour violence conjugale, montrent des similarités entre elles. La plupart des femmes présentent un style d'attachement insécurisant, ce qui peut influencer leurs relations actuelles. De plus, près de la moitié des femmes ont vécu des expériences traumatisantes pendant leur enfance ou leur adolescence (Bowlby, 1969).

Ces études mettent en évidence l'importance de fournir un soutien ciblé et adapté aux femmes qui sont victimes de violence conjugale. Tenir compte des styles d'attachement et des antécédents de traumatismes s'avère crucial pour aider ces femmes à se rétablir et à reconstruire leur vie. A partir de nos données sur la violence conjugale et sur l'emprise psychique on se permet de poser les questions suivantes :

- 1) Les femmes victimes de la violence conjugale sont-elles sous l'emprise psychologique de leurs conjoints ?
- 2) Comment l'emprise psychologique contribue-t-elle à maintenir la soumission des victimes de violence conjugale et à maintenir le cycle de la violence ?

Le cadre générale de la Problématique

Hypothèse générale :

Les femmes qui subissent une violence conjugale sont plus susceptibles d'être soumises à l'emprise psychique de leur partenaire.

Hypothèses partielles

-L'emprise psychologique renforce la peur et l'isolement chez les victimes de violence conjugale, créant ainsi un sentiment de dépendance envers l'agresseur.

- Les croyances sociales et culturelles qui minimisent la gravité de la violence conjugale et mettent l'accent sur la préservation du mariage ou de la famille peuvent également contribuer à maintenir la soumission des victimes. Ces croyances peuvent les empêcher de remettre en question la situation et de chercher activement à briser le cycle de violence.

Opérationnalisation des concepts

L'emprise psychique

- un processus par lequel une personne exerce un contrôle sur une autre personne tout en utilisant des techniques de manipulation mentale.

La soumission

- un état de dépendance psychologique dans lequel une personne se soumet à la volonté d'une autre personne.

La violence conjugale

- Un comportement violent qui se produit dans une relation intime

**L'EMPRISE PSYCHIQUE ET
LA SOUMISSION**

L'emprise psychique :

Préambule :

L'emprise psychique est un phénomène qui se produit lorsqu'une personne exerce une influence ou un contrôle excessif sur une autre personne, au point où la victime perd sa capacité à prendre des décisions autonomes. L'emprise psychique peut être exercée par des individus, des groupes, des organisations ou même des systèmes sociaux, tels que la culture ou la religion (Lacroix, 2017).

Les personnes sous l'emprise psychique peuvent éprouver une gamme de sentiments, allant de la confusion et de l'incertitude à la peur et à la dépression. Elles peuvent également être manipulées pour agir contre leur propre intérêt, faire des choix contraires à leur moralité et à leur éthique, ou même subir des abus physiques, émotionnels et sexuels.

Cette manipulation mentale peut se manifester de différentes manières, mais elle implique généralement un processus de conditionnement où la personne sous l'emprise est soumise à des tactiques de contrôle, telles que la manipulation, la flatterie excessive, l'isolation sociale et la privation de sommeil. À mesure que le contrôle s'intensifie, la personne sous l'emprise commence à perdre son libre arbitre et à se sentir impuissante (Mathieu, 2012).

Il est important de noter que l'emprise psychique peut affecter tout le monde, quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine ethnique ou leur statut socio-économique. Cependant, il est souvent difficile de reconnaître l'emprise psychique car elle peut se présenter sous une apparence de relation normale, amicale ou même amoureuse.

1. Définition de l'Emprise psychique :

L'emprise psychique est un processus par lequel une personne manipule et contrôle la pensée, le comportement et les émotions d'une autre personne. Cela peut se produire dans diverses relations, notamment dans les relations amoureuses, familiales, professionnelles ou spirituelles. Les personnes qui exercent une emprise psychique peuvent utiliser des tactiques de manipulation, de gaslighting (dénigrement et disqualification de la réalité de la victime), d'isolement, d'intimidation ou de menace pour obtenir le contrôle sur la victime (Marie-France, 1998).

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

L'emprise psychique peut avoir des conséquences graves pour la victime, notamment des problèmes de santé mentale, des pertes d'estime de soi, des difficultés relationnelles et une perte de liberté. Il est important pour les victimes de reconnaître les signes d'emprise psychique et de chercher de l'aide professionnelle pour se libérer de cette situation.

2. Définition Selon dsm5 :

L'emprise psychique, aussi connue sous le nom de manipulation mentale, est une forme de contrôle psychologique où une personne utilise des tactiques de persuasion, de pression et de contrainte pour exercer un pouvoir sur une autre personne. L'emprise psychique peut se produire dans diverses situations, telles que dans les relations amoureuses, les groupes sectaires, les environnements de travail toxiques ou les relations entre parents et enfants.

Le DSM-5 (2015) (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 5e édition) inclut l'emprise psychique sous la catégorie des "Troubles de la personnalité et du comportement dû à une maladie médicale ou à un autre trouble physiologique" (page 771).

L'auteure Susan Forward décrit les tactiques utilisées dans l'emprise psychique dans son livre "Les parents manipulateurs" (1989). Elle énumère les tactiques suivantes : l'isolement, la monopolisation du temps et de l'attention, la critique et le dénigrement, la honte, la culpabilité et la peur, la création de fausses réalités, le lavage de cerveau et le contrôle économique.

3. Les signes de l'emprise psychiques :

L'emprise psychique est un processus subtil et insidieux dans lequel une personne exerce un contrôle sur une autre personne en utilisant des tactiques manipulatrices et coercitives. Voici quelques signes courants de l'emprise psychique (Hirigoyen, 2011)

❖ **Isolement** : la personne se sent isolée de sa famille et de ses amis ; l'empriseur peut encourager la personne à couper les liens avec les gens qui sont important pour elles. Cela peut rendre la personne plus dépendante de l'empriseur et plus vulnérable à sa manipulation (St-Yves, M. 2019).

❖ **Contrôle** : la personne sous emprise est souvent contrôlée de manière excessive, que ce soit en termes d'argent, de temps ou de décisions personnelles.

❖ **Critique constante** : la personne sous emprise est souvent critiquée et rabaisée, souvent de manière subtile et cachée.

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

- ❖ **Manipulation** : la personne sous emprise peut être manipulée en vue d'obtenir ce que l'autre personne veut, que ce soit de l'argent, de l'attention ou autre.
- ❖ **Menaces** : la personne sous emprise peut être menacée ou intimidée en vue de la contrôler et de la manipuler.
- ❖ **Incohérence** : la personne sous emprise peut ressentir une grande confusion et un manque de clarté dans ses pensées et ses actions.
- ❖ **Dépendance** : la personne sous emprise peut ressentir une forte dépendance émotionnelle à l'égard de la personne qui exerce l'emprise.

4. Les facteurs de risque de l'emprise psychique :

L'emprise psychique (ou "emprise mentale") est un processus de manipulation psychologique qui vise à exercer un contrôle total sur une personne. Les causes de l'emprise psychique peuvent être variées et complexes, et il est important de noter que chaque situation est unique. Cependant, voici quelques causes possibles de l'emprise psychique avec des références pour approfondir :

4.1. Vulnérabilités personnelles :

Les personnes qui ont des vulnérabilités émotionnelles, comme un manque de confiance en soi, une faible estime de soi, un isolement social ou un traumatisme antérieur, sont souvent plus susceptibles d'être ciblées pour l'emprise psychique. Les manipulateurs peuvent exploiter ces vulnérabilités pour gagner la confiance et le contrôle de leur victime (Stines, 2018).

4.2. Techniques de persuasion coercitives :

Les manipulateurs utilisent souvent des techniques de persuasion coercitives pour contrôler leur victime, comme l'isolement social, la réduction de l'accès à l'information ou la réduction de la capacité à prendre des décisions indépendantes (Lalich, 2019).

4.3. Contrôle de l'information :

Les manipulateurs peuvent également contrôler l'information que leur victime reçoit, en limitant leur accès à des sources d'information extérieures ou en fournissant des informations trompeuses pour maintenir leur contrôle (Hassan, S, 2015).

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

4.4. Techniques de lavage de cerveau :

Les manipulateurs peuvent utiliser des techniques de lavage de cerveau, comme la répétition, la privation sensorielle, le conditionnement aversif, etc. pour modifier les croyances et les comportements de leur victime (Lifton, 1989).

4.5. Cultes :

Les groupes ou organisations qui utilisent des tactiques de contrôle mental peuvent causer des cas graves d'emprise psychique.

5. Conséquences de l'emprise psychique :

L'emprise psychique, également connue sous le nom de manipulation mentale, est une forme de violence psychologique qui peut avoir de graves conséquences sur la victime.

Les conséquences peuvent varier en fonction de la gravité et de la durée de l'emprise, ainsi que de la vulnérabilité de la victime. Voici quelques exemples de conséquences de l'emprise psychique sur la victime, avec des références pour approfondir la lecture :

Perte de confiance en soi et en sa capacité à prendre des décisions : Les victimes d'emprise psychique peuvent perdre leur confiance en elles-mêmes et leur capacité à prendre des décisions importantes. Cette perte de confiance en soi peut se poursuivre même après que la victime a quitté la relation abusive. (Sturgeon,2016).

5.1. Isolation sociale :

Les manipulateurs peuvent isoler leur victime de sa famille et de ses amis, ce qui peut entraîner une perte de soutien social et une augmentation de la dépendance à l'égard du manipulateur. Cela peut également rendre la victime plus vulnérable à l'emprise psychique. (Van der Kolk,2014).

5.2. Troubles de la santé mentale :

Les victimes d'emprise psychique peuvent souffrir de troubles de la santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et les troubles de la personnalité. Ces troubles peuvent persister même après que la victime a quitté la relation abusive. (Nazar-Aga, 2010).

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

5.3. Perte d'identité :

Les manipulateurs peuvent exercer un contrôle sur l'identité de leur victime, en les forçant à adopter des croyances, des valeurs ou des comportements qui ne leur correspondent pas. Cela peut entraîner une perte d'identité pour la victime. (Freyd, 1997).

5.4. Difficultés relationnelles :

Les victimes d'emprise psychique peuvent avoir des difficultés à établir et à maintenir des relations saines avec les autres, en raison de leur expérience passée de manipulation et de contrôle. Cela peut également les rendre plus vulnérables à des relations abusives à l'avenir. (Samson, 2014).

Synthèse :

Comprendre l'emprise psychique, un phénomène complexe aux graves conséquences pour les victimes, implique de reconnaître la manipulation mentale exercée par une personne ou un groupe pour contrôler et dominer autrui. Cette manipulation peut se manifester dans divers contextes, comme les relations personnelles, les groupes religieux, les organisations criminelles, ou les milieux professionnels. Les victimes subissent des dommages physiques, émotionnels et mentaux, tels que la perte de confiance en soi, la dépression, l'anxiété, le stress post-traumatique, la peur, l'isolement, ou la dépendance. Il est essentiel de savoir repérer les signes d'emprise psychique et d'agir en conséquence, en cherchant un soutien professionnel, en rejoignant des groupes de soutien, et en mettant en place des mesures de protection. En fin de compte, il est primordial de sensibiliser à ce phénomène et de travailler collectivement pour prévenir et éradiquer cette forme insidieuse de violence psychologique.

La soumission

Préambule :

La soumission psychique se réfère l'état où une personne se trouve mentalement dépendantes ou soumise à une autre. Cette relation peut revêtir diverses formes, quelles soit volontaires ou involontaire, durables ou temporaire. Les mécanismes qui induisent cette soumission sont variés, allant de la peur à la manipulation émotionnelle, à la coercition, à la perception de l'autorité ou à la vulnérabilité de la personne soumise. Il peut s'agir d'une réponse face à des situations stressantes ou traumatisantes.

Cependant, elle crucial de souligner que la soumission psychique peut devenir dangereuse si elle est exploitée par des individus malveillantes. Elle peut engendrée une perte d'estime de soi, un sentiment de perte de contrôle, voir conduire à des abus psychique, sexuelle ou physique.

Il est primordial de reconnaître les signes de cette soumission, d'en comprendre le facteur déclenchants et de chercher des moyens de prévention à fin de préserver sa santé mentale et sa sécurité personnelle.

1. Définition de la Soumission psychique :

La soumission psychique est un concept qui fait référence à un état de soumission mentale ou émotionnelle dans lequel une personne perd sa capacité à penser de manière critique ou à agir de manière indépendante. Il peut s'agir d'une forme de manipulation ou de contrôle mental exercé par une personne ou un groupe sur une autre personne.

Dans son livre "Psychologie de la soumission", le psychologue social Philip Zimbardo explore les mécanismes de la soumission psychique. Il décrit comment des personnes peuvent être amenées à se soumettre à une autorité ou à un groupe et à perdre leur identité et leur capacité à agir de manière autonome. (Zimbardo, 1993).

2. Signes de soumission psychique :

La soumission psychique peut se manifester de différentes façons, mais voici quelques exemples de signes qui peuvent y être associés, avec des références pour chaque signe :

2.1. Évitement ou fuite de situations potentiellement anxiogènes :

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

Les personnes soumises psychiquement peuvent éviter les situations qui pourraient les amener à se sentir en danger ou à devoir faire face à des défis. Cet évitement peut se manifester par une tendance à fuir les conflits ou les situations qui pourraient entraîner des tensions, comme des conversations difficiles ou des prises de décision. (Barlow et Durand, 2008).

2.2. Peur de la critique ou du rejet :

Les personnes soumises psychiquement peuvent être très sensibles aux critiques ou aux rejets, ce qui peut les amener à chercher constamment l'approbation des autres. Ils peuvent également éviter les situations dans lesquelles ils pourraient être critiqués ou rejetés, par crainte de se sentir blessés ou de perdre la face. (Beck, 1976).

2.3. Difficulté à prendre des décisions ou à agir de manière autonome :

Les personnes soumises psychiquement peuvent avoir du mal à prendre des décisions ou à agir de manière autonome, par crainte de commettre des erreurs ou de faire face à des conséquences négatives. Elles peuvent se tourner vers d'autres personnes pour obtenir des conseils ou des directives, même dans des situations où elles pourraient normalement agir seules. (Clark et Beck, 2010).

2.4. Sentiment d'infériorité ou de culpabilité :

Les personnes soumises psychiquement peuvent se sentir inférieures aux autres ou avoir un sentiment de culpabilité qui les pousse à s'excuser constamment ou à assumer la responsabilité des erreurs des autres. Ils peuvent également être très critiques envers eux-mêmes, ce qui peut entraîner des sentiments d'anxiété ou de dépression. (Young, Klosko et Weishaar, 2003).

2.5. Faible estime de soi ou manque de confiance en soi :

Les personnes soumises psychiquement peuvent avoir une faible estime de soi ou un manque de confiance en elles, ce qui peut les amener à se sentir incapables de faire face aux défis de la vie. Ils peuvent également avoir peur de s'affirmer ou de défendre leurs propres intérêts, ce qui peut les amener à se faire marcher sur les pieds ou à accepter des situations qui ne leur conviennent pas. (Branden, 1994).

3. Les facteurs de risques de soumission psychique :

La soumission psychique est un concept complexe qui peut avoir de nombreuses causes. Voici quelques exemples de facteurs qui peuvent contribuer à la soumission psychique.

3.1. L'autorité :

La soumission psychique peut être causée par une tendance naturelle à obéir à l'autorité, qui est souvent renforcée par des pressions sociales ou culturelles. Les personnes peuvent se sentir obligées de se conformer aux attentes de ceux qui ont un pouvoir ou une autorité sur elles, même si cela va à l'encontre de leur propre jugement ou de leurs propres valeurs (Milgram, 1963).

3.2. La peur :

La soumission psychique peut également être causée par la peur. Les individus peuvent craindre les conséquences d'une désobéissance ou d'un refus de se conformer, tels que des sanctions, des représailles ou la perte de leur emploi. La peur peut également provenir d'une menace perçue pour leur sécurité ou leur bien-être (Festinger, 1957).

3.3. Conditionnement social :

Le conditionnement social est un processus par lequel les gens sont conditionnés à se comporter d'une certaine manière en fonction de leur environnement social. Ivan Pavlov a mené une série d'expérience sur le conditionnement classique chez les chiens (Pavlov, 1927). Les résultats de ces expériences montrent que les animaux à agir d'une certaine manière en fonction de leur environnement. De même les êtres humaines peuvent être conditionnés socialement à se soumettre psychiquement à une autorité ou à un système de croyance.

3.4. La dépendance :

Les individus peuvent se sentir soumis en raison de leur dépendance à l'égard d'autres personnes ou de certaines substances. Les personnes dépendantes peuvent être plus susceptibles de se conformer aux attentes des autres afin de satisfaire leur besoin de la substance ou de l'individu dont ils dépendent.

Ces facteurs peuvent agir seuls ou en combinaison pour conduire à la soumission psychique. Il est important de noter que la soumission psychique n'est pas nécessairement une

condition permanente, et que les individus peuvent apprendre à résister à la pression et à prendre des décisions plus autonomes (Asch, 1956).

4. Les théories explicatives :

Il existe plusieurs stratégies qui peuvent être utilisées dans les relations interpersonnelles. (Guéguen, 2016).

4.1. La théorie auto perception :

Selon cette théorie, la tendance à évaluer le comportement en observant les propres actions. Cela signifie que l'utilisation de ce comportement comme une source d'information pour évaluer les attitudes et les croyances.

La théorie de l'auto-perception suggère également que le comportement peut être influencé par des facteurs externes, tels que l'environnement dans lequel l'évolution ou les personnes avec lesquels interagissent.

Dans le contexte de la manipulation et de la soumission, la théorie de l'auto-perception peut être utilisée pour influencer le comportement des autres en modifiant leur environnement ou leur perception d'eux-mêmes. Par exemple, en créant un environnement propice à la coopération et à l'altruisme, les personnes sont plus susceptibles de se comporter de manière coopérative et altruiste. De même, en renforçant l'estime de soi des individus, en les rendant plus résistants à la pression sociale et à la manipulation.

4.2. La théorie de l'engagement :

La théorie de l'engagement est une théorie qui explique comment les individus peuvent être amenés à accepter des demandes ou des propositions qui, à première vue, ne leur semblent pas satisfaisantes ou raisonnables.

Selon cette théorie, une personne est plus encline à accepter une demande ou une proposition si elle s'est engagée préalablement dans une action ou une opinion qui est en relation avec cette demande ou cette proposition. Cet engagement initial crée une pression interne chez la personne pour continuer à agir en accord avec cet engagement initial, même si cela implique d'accepter des demandes qui peuvent sembler incohérentes ou contradictoires avec ses croyances ou ses préférences.

Nicolas Gueguen explique que l'engagement peut être obtenu de différentes manières, comme par exemple en demandant à la personne de faire une petite action qui est en relation avec la demande ultérieure, en utilisant des stratégies de persuasion subtiles, en créant une atmosphère de confiance ou en favorisant un lien de proximité ou de familiarité entre les personnes.

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

La théorie de l'engagement a des implications importantes dans les domaines de la publicité, du marketing, de la politique et des relations sociales en général. Elle peut être utilisée de manière éthique pour influencer positivement les comportements des individus, mais elle peut également être utilisée de manière manipulatrice pour obtenir des avantages ou des gains aux dépens des autres.

4.3. La théorie de contraste :

La théorie de contraste explique que la perception d'un stimulus est influencée par les stimuli qui l'ont précédé ou qui le suivent immédiatement. Autrement dit, l'intensité ou la qualité d'un stimulus est perçue différemment en fonction du contexte dans lequel il se trouve. Ainsi, un stimulus faible peut sembler plus fort en comparant à un stimulus encore plus faible, tandis qu'un stimulus fort peut sembler plus faible s'il est comparé à un stimulus encore plus fort.

Dans le contexte de la manipulation, cette théorie peut être utilisée pour influencer les opinions et les comportements des individus. Par exemple, un vendeur peut présenter d'abord un produit très cher pour le faire paraître de qualité supérieure, puis proposer un produit moins cher qui semble alors plus abordable et plus attrayant. De même, un manipulateur peut exagérer les défauts d'une personne ou d'une idée pour la faire paraître moins favorable, puis présenter une autre personne ou une autre idée qui semble alors plus favorable en comparaison.

En somme, la théorie du contraste est un outil important pour comprendre comment les stimuli sont perçus et évalués en fonction de leur contexte. Elle peut être utilisée de manière positive ou négative, selon les intentions de ceux qui l'utilisent.

4.4. La théorie de l'apprentissage sociale et du renforcement :

La théorie de l'apprentissage sociale et du renforcement est une théorie qui s'appuie sur le principe que le comportement d'un individu est influencé par son environnement et les conséquences qui en découlent. Selon cette théorie, un individu apprend en observant les autres et en recevant des récompenses ou des sanctions pour son propre comportement.

En d'autres termes, les comportements d'un individu sont influencés par les renforcements qu'il reçoit pour son comportement, qu'ils soient positifs (comme des récompenses ou des éloges) ou négatifs (comme des punitions ou des critiques). Cela signifie que si un comportement est récompensé, il a tendance à se répéter, tandis que si un comportement est sanctionné, il a tendance à être évité à l'avenir.

Selon Nicolas Guéguen, cette théorie peut être utilisée pour manipuler et soumettre les individus en leur offrant des récompenses ou en les punissant pour leur comportement. Par

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

exemple, un individu peut être amené à adopter un comportement souhaité en lui offrant une récompense, comme de l'argent ou des avantages sociaux, ou en le menaçant de sanctions négatives, comme des critiques ou des réprimandes.

Cependant, il est important de noter que l'utilisation de cette théorie à des fins de manipulation et de soumission est controversée et critiquée par certains psychologues et experts en éthique. En effet, la manipulation et la soumission peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé mentale et émotionnelle des individus, ainsi que sur leur capacité à prendre des décisions autonomes et à exercer leur libre arbitre.

4.5. La théorie de la promotion de soi :

. Cette théorie suggère que les individus cherchent constamment à se promouvoir eux-mêmes et leur image sociale auprès des autres.

Selon cette théorie, les individus ont une forte motivation à être perçus positivement par les autres, et à être considérés comme compétents, attrayants et sympathiques. Pour atteindre cet objectif, les individus peuvent utiliser diverses stratégies de promotion de soi, telles que mettre en valeur leurs réalisations, leurs compétences, leur apparence physique, leur statut social ou leur richesse.

Ces stratégies de promotion de soi peuvent être utilisées de manière consciente ou inconsciente, et peuvent prendre différentes formes, telles que la vantardise, l'autopromotion subtile, l'humilité feinte ou l'utilisation de signaux sociaux pour indiquer son statut social. Selon Nicolas Gueguen, la théorie de la promotion de soi peut expliquer de nombreux comportements humains, tels que l'utilisation de marques de luxe pour signaler son statut social, la compétition pour des postes de travail prestigieux ou le recours à des techniques de séduction pour attirer l'attention des autres.

Cependant, Nicolas Gueguen souligne également que les stratégies de promotion de soi peuvent parfois entraîner des conséquences négatives, telles que la création de tensions sociales, l'envie ou la jalousie des autres, ou encore le rejet social en cas d'autopromotion excessive.

5. Les conséquences de la soumission psychique :

La soumission est un concept central en psychologie sociale qui se réfère à l'acte de se conformer aux normes, attentes, ou exigences d'un groupe ou d'une autorité, même si cela va à l'encontre de ses propres convictions ou valeurs personnelles. Les conséquences de la soumission peuvent être à la fois positives et négatives, selon les situations et les individus concernés.

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

5.1. La conformité aveugle :

La soumission à la pression sociale peut conduire à une conformité aveugle, même lorsque les normes ou les comportements du groupe sont inappropriés ou immoraux. Cette dynamique a été étudiée dans l'expérience célèbre de Milgram sur l'obéissance à l'autorité, où des participants ont été amenés à administrer des chocs électriques à des "victimes" innocentes sur ordre d'une "autorité" expérimentale. Les résultats ont montré que la plupart des participants ont obéi jusqu'à des niveaux dangereux d'intensité des chocs, simplement parce qu'ils se sentaient obligés de suivre les instructions de l'expérimentateur (Milgram, 1963).

5.2. Les conflits internes :

Lorsqu'un individu se soumet à des normes ou à des attentes contraires à ses propres valeurs ou intérêts, cela peut entraîner un conflit interne, une dissonance cognitive et une détresse émotionnelle. Cette situation a été étudiée dans l'expérience de Festinger et Carlsmith sur la dissonance cognitive, où des participants ont réalisé une tâche ennuyeuse puis ont été payés pour dire à un autre participant que la tâche était intéressante. Les participants payés ont éprouvé une dissonance entre leur comportement mensonger et leur opinion réelle, ce qui a provoqué une baisse de leur estime de soi (Festinger & Carl Smith, 1959).

5.3. Renforcement les normes sociales :

La soumission à des normes sociales peut renforcer leur légitimité et leur pérennité, en créant un effet de consensualisme ou de conformité à la majorité. Cette dynamique a été étudiée dans l'expérience d'Asch sur la conformité, où des participants ont été invités à juger de la longueur de lignes tracées sur des cartes en présence d'autres participants complices qui donnaient des réponses fausses. Les résultats ont montré que les participants conformistes ont souvent choisi de donner une réponse fausse pour correspondre à la majorité, même s'ils savaient que c'était incorrect (Asch, 1951).

Synthèse :

La soumission psychique est un concept complexe et souvent mal compris. En général, la soumission psychique peut être définie comme le fait de se soumettre volontairement ou involontairement à une autorité, une norme ou une idéologie sans remettre en question ou contester sa légitimité ou sa validité. Cette soumission peut prendre différentes formes, telles que l'obéissance, la conformité, la docilité ou la passivité.

Chapitre I : l'emprise psychique et la soumission

La soumission psychique peut être utile dans certaines situations, comme lorsque nous sommes confrontés à des situations dangereuses ou lorsque nous avons besoin de suivre des règles pour notre propre sécurité et celle des autres. Cependant, elle peut également être préjudiciable lorsque nous suivons aveuglément les ordres ou les normes sans réfléchir à leur pertinence ou à leur éthique.

Il est important de reconnaître que la soumission psychique est souvent influencée par des facteurs tels que la culture, la pression sociale, le pouvoir et la peur. Il est donc crucial de cultiver une conscience critique et de remettre en question les normes et les autorités qui nous entourent pour éviter d'être victime de manipulation ou de domination.

En conclusion, la soumission psychique est un concept complexe qui peut être à la fois utile et préjudiciable. Il est important de cultiver une conscience critique et de remettre en question les normes et les autorités qui nous entourent pour éviter de devenir aveuglément soumis aux forces qui nous entourent.

CHAPITRE II :
LA VIOLENCE CONJUGALE

Préambule :

La violence conjugale, également appelée violence domestique, est un comportement abusif qui se produit dans les relations intimes entre partenaires.

Elle peut prendre différentes formes, telles que la violence physique, émotionnelle, sexuelle, financière ou verbale, et peut avoir des conséquences graves pour la santé et le bien-être des personnes touchées.

La violence conjugale n'est pas limitée à un groupe spécifique de personnes, mais peut toucher tout le monde, indépendamment de l'âge, du sexe, de la race, de l'orientation sexuelle ou de la religion. Les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de violence conjugale que les hommes, mais les hommes peuvent également être victimes de violence conjugale.

Il est important de noter que la violence conjugale est illégale et qu'il existe des lois pour protéger les victimes et poursuivre les auteurs de ces violences. Les victimes de violence conjugale peuvent trouver de l'aide auprès de nombreux organismes de soutien, y compris des centres d'hébergement pour les personnes fuyant leur domicile en raison de la violence, des lignes d'assistance téléphonique et des services de conseil.

1. Définition de la violence conjugale :

Les nations unies ont également adopté une définition de la violence conjugale, la définissant comme « tout acte de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui se produit dans le contexte d'une relation intime, et qui constitue une violation des droits de l'homme ». (Source : Nations unies, « violence à l'égard des femmes », page 2)

La violence conjugale est définie, comme « un comportement dans lequel l'un des partenaires dans une relation intime utilise la force physique, la menace, l'intimidation, ou toute autre forme de comportement coercitif pour contrôler le comportement de l'autre partenaire ». Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2015).

2. Signes de violence conjugale :

La violence conjugale peut prendre de nombreuses formes, allant de la violence physique à la violence psychologique et émotionnelle. Voici quelques signes courants de la violence conjugale. (Berry, 22-25).

2.1. La violence physique :

La personne peut utiliser la force physique pour intimider ou blesser son partenaire, ou menacer de le faire. Cela peut inclure des coups, des poussées, des gifles, des étranglements, des coups de pied, des brûlures ou des armes.

2.2. La violence psychologique :

La violence psychologique est une forme de violence conjugale qui peut inclure des insultes, des menaces, de l'intimidation, de la coercition et de la manipulation. Cette forme de violence peut être difficile à repérer, car elle ne laisse pas de traces physiques, mais elle peut avoir un impact profond sur la santé mentale et émotionnelle d'une personne.

2.3. L'isolement social :

L'isolement social est une forme de violence conjugale qui peut inclure l'interdiction de voir des amis et de la famille, le contrôle des communications et l'interdiction de participer à des activités sociales. Cela peut rendre la victime plus dépendante de son partenaire et plus vulnérable à la violence. Ce signe est une forme courante de violence conjugale.

2.4. La violence économique :

Souvent première manifestation de la violence conjugale, la violence économique se traduit par le contrôle financier au quotidien qui peut aller jusqu'à la dépossession totale des moyens d'autonomie de la femme. Cela peut conduire à l'interdiction faite à cette dernière de travailler la limitation de l'accès aux ressources financières et le contrôle des dépenses

2.5. Le harcèlement : Le harcèlement est une forme de violence conjugale qui peut inclure des appels téléphoniques, des messages textes ou des courriels incessants, des menaces et des comportements perturbateurs. Cela peut être une forme de contrôle et de manipulation. Selon une étude menée par le Centre national de la statistique, environ 1 femme sur 7 et 1 homme sur 25 aux États-Unis a subi du harcèlement de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie.

3. Le cycle de la violence conjugale :

Maintenant que ce travail aborde les différents types de violence que peut faire vivre l'homme à sa partenaire, il est important de décrire le cycle de la violence conjugale. Ceci est un concept important à cerner dans le cadre de ma recherche, car la violence conjugale en est le noyau. En effet, ce cycle est façonné en quatre phases qui se perpétuent comme une roue sans

fin. Il est important de mentionner qu'il peut être difficile pour la femme de reconnaître la violence conjugale dans laquelle elle est plongée, car la dynamique est instable.

Dans l'élément suivant, on abordera les différentes étapes que le partenaire fait vivre à sa conjointe.

3.1. Phase de tension

Dans la première phase, le partenaire violent instaure un climat de tension au sein de la famille. En effet, il peut imposer de lourds silences, lancer des regards intimidants et poser des gestes d'intimidation (Laval, 2009).

La femme a de plus en plus peur de bouger pour ne pas déranger son partenaire : elle le craint. Elle peut également avoir peur de mourir. De plus, la conjointe tentera de concentrer ses actions uniquement sur les besoins de son conjoint plutôt que sur ses propres besoins afin d'assurer sa sécurité personnelle et celle de ses enfants. L'enfant qui vit cette phase du cycle de la violence ressentira aussi de la peur et il ne voudra pas inviter d'amis à la maison, de peur que la violence éclate. L'enfant aura tendance à s'isoler de ses amis et voudra tout faire pour faire plaisir à son père afin que la crise n'éclate pas (Paradis & Arsenault, 2012 p. 30).

3.2. Phase de crise/agression

Dans la deuxième phase, le partenaire violent agresse sa partenaire ou ses enfants. En effet, lors de cette phase, l'agression peut prendre une forme verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique (Laval, 2009). La femme, à ce moment-là, ressent de la peur, de la colère ou de la tristesse face aux comportements de son partenaire (Paradis, 2012). À cette phase-ci, elle peut vouloir aller chercher de l'aide pour se sortir du contexte de violence conjugale (Paradis, 2012).

De son côté, l'enfant est apeuré ; il peut donc avoir tendance à se cacher dans la maison. Il arrive aussi que l'enfant s'interpose entre ses parents pour protéger sa mère (Paradis & Arsenault, 2012). De plus, il est possible qu'il se fasse frapper lors de situations d'agressions menées contre sa mère.

3.3. Phase de justification

Dans la troisième phase, le partenaire violent va offrir des excuses à sa partenaire pour se faire pardonner. C'est dans cette phase qu'il tente par tous les moyens de démontrer que ce n'est pas sa faute s'il a été violent envers elle ou les enfants (Laval, 2009). La femme, durant cette phase, aura l'impression que son partenaire a compris, qu'elle peut l'aider à changer (Laval, 2009). C'est à ce moment qu'elle aura tendance à se dénigrer ou se dévaloriser, car elle pense qu'elle est responsable des comportements violents de son conjoint (Paradis & Arsenault, 2012). La femme peut aussi avoir l'impression que ses perceptions sont erronées, que, dans le fond, c'est elle qui a provoqué la violence de son partenaire (Institut national de santé publique du Québec, 2022).

En outre, il est aussi possible que l'enfant se sente responsable des actions que son père a posées à l'encontre de sa mère. Cependant, il ne comprend pas ce qui a provoqué la crise de son père ; il se fait alors des scénarios et s'imagine que c'est lui le fautif (Paradis & Arsenault, 2012, p. 30).

3.4. Phase de rémission ou « lune de miel »

Dans la dernière phase, le partenaire va promettre d'aller en thérapie, de demander de l'aide et va tenter par tous les moyens de se faire pardonner (Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval, 2009). Il va tenter de prouver à sa conjointe qu'il regrette, qu'il s'excuse, et lui fera la promesse qu'il ne recommencera plus. C'est aussi dans cette phase qu'il démontrera à sa partenaire et à ses enfants qu'il est gentil et généreux. Cependant, à chaque phase de lune de miel, il fera de nouvelles promesses pour que la femme continue à avoir espoir de retrouver une relation saine (Paradis & Arsenault, 2012).

Dans cette phase, la femme peut s'accrocher aux gestes et aux mots de son conjoint et croire qu'il peut changer. C'est aussi à ce moment qu'elle développera une tolérance face à la violence qu'elle vit et n'envisage donc pas de quitter son conjoint (Paradis & Arsenault, 2012).

De son côté, l'enfant est heureux, car la tempête dans la maison est passée. Il garde espoir que son père ne fera plus de crises et que la violence ne se manifesterà plus (Paradis & Arsenault, 2012).



Figure 01 : le cycle de la violence conjugale (Walker, 1979).

4. Les facteurs de risque de la violence conjugale :

La violence conjugale est un sujet complexe et multifactoriel, et il existe de nombreuses causes possibles. Voici quelques-unes des causes les plus courantes, ainsi que des références pertinentes pour approfondir chaque sujet :

4.1. Les problèmes de santé mentale : Les personnes souffrant de troubles mentaux, tels que la dépression, l'anxiété ou les troubles de la personnalité, peuvent être plus enclines à la violence conjugale (Holtzworth-Munroe et Stuart, 1994).

4.2. L'abus de substances : L'abus d'alcool et de drogues peut entraîner une augmentation de la violence conjugale. (Fals-Stewart, 2003).

4.3. Les inégalités de pouvoir : Les relations où l'un des partenaires a un pouvoir disproportionné peuvent être plus enclines à la violence conjugale. (Johnson, 2008).

4.4. Les facteurs culturels et sociaux : Les normes culturelles qui tolèrent la violence ou qui accordent moins d'importance aux droits des femmes peuvent également contribuer à la violence conjugale. (Garcia-Moreno, Jansen, Ellsberg, Heise, et Watts, 2006).

Il convient de noter que ces causes sont interconnectées et que la violence conjugale peut être causée par une combinaison de facteurs. De plus, il existe des facteurs de protection qui peuvent réduire le risque de violence conjugale, notamment la communication ouverte et honnête, le respect mutuel et l'égalité dans la relation.

La violence conjugale est un problème complexe et multifactoriel qui peut avoir de nombreuses causes. En psychologie clinique, plusieurs facteurs ont été identifiés comme contribuant au développement de la violence conjugale.

4.5. Les antécédents de violence : Les personnes ayant des antécédents de violence dans leur propre enfance ou ayant été exposées à des situations violentes peuvent être plus susceptibles de devenir des auteurs ou des victimes de violence conjugale. (O'Leary, 1999).

4.6. Le stress : Des facteurs de stress tels que le chômage, les difficultés financières et les problèmes de santé peuvent augmenter le risque de violence conjugale. (Follingstad et al. 2002).

4.7. Les problèmes de communication : Les couples qui ont des difficultés à communiquer peuvent avoir plus de difficultés à résoudre les conflits et peuvent être plus susceptibles d'utiliser la violence comme moyen de régler les différends. (Stith et al. 2008)

4.8. Les facteurs culturels et sociaux : Les attitudes culturelles envers la violence, la pauvreté, le manque de soutien social et les normes de genre peuvent également contribuer à la violence conjugale. (Gondolf, 1998)

4.9. Les antécédents familiaux de violence : Les personnes ayant grandi dans des foyers où la violence conjugale était présente sont plus susceptibles d'être violentes elles-mêmes. Les enfants qui sont témoins de violence peuvent également en souffrir et développer des comportements violents (Kalmus, 1984).

5. Les conséquences de la violence conjugale :

La violence conjugale peut avoir de graves conséquences sur les victimes et leur entourage :

5.1. Conséquences physiques : Les victimes de violence conjugale peuvent subir des blessures physiques graves, notamment des fractures, des contusions, des blessures à la tête et au cou, des brûlures et des blessures par arme blanche ou à feu. Les conséquences à long terme

peuvent inclure des troubles de la santé mentale et physique, ainsi que des incapacités permanentes. (Campbell, 2002)

5.2. Conséquences psychologiques : La violence conjugale peut entraîner des troubles de santé mentale, notamment des troubles anxieux, des troubles dépressifs, des troubles de stress post-traumatique, des troubles de la personnalité et des comportements autodestructeurs. Les enfants qui grandissent dans des foyers violents peuvent également développer des troubles émotionnels et comportementaux à long terme. (Johnson, 2008).

5.3. Conséquences sociales : La violence conjugale peut également avoir des répercussions sociales, notamment en perturbant les relations familiales et amicales, en isolant les victimes de leur communauté et en entraînant des problèmes financiers. Les victimes peuvent également être forcées de quitter leur domicile et de perdre leur emploi (Coker, Smith, McKeown, et King, 2000).

5.4. Conséquences économiques : La violence conjugale peut entraîner des coûts économiques considérables, notamment en termes de soins de santé, de protection de la police et de justice, de perte de productivité et de réduction des revenus. Les coûts indirects peuvent également inclure des pertes de qualité de vie pour les victimes et leur famille. (Finfgeld-Connett, 2005).

6. La prise en charge et la prévention de la violence conjugale :

La violence conjugale est un grave problème qui peut avoir des conséquences à long terme sur la santé physique et mentale des victimes. Voici quelques éléments de prise en charge et de prévention de la violence conjugale :

Reconnaître les signes de violence conjugale : Il est important de reconnaître les signes de violence conjugale pour pouvoir aider les victimes. Les signes peuvent inclure des blessures physiques, des changements d'humeur, un isolement social, un manque d'estime de soi, etc.

6.1. Encourager la victime à parler : Si vous soupçonnez que quelqu'un est victime de violence conjugale, encouragez cette personne à parler de ses problèmes. Écoutez-la sans la juger et montrez-lui que vous êtes là pour l'aider.

6.2. Encourager la victime à chercher de l'aide professionnelle : La victime peut avoir besoin de l'aide d'un professionnel formé à la gestion des violences conjugales. Il existe des services de soutien disponibles pour aider les victimes à se sortir de situations de violence conjugale.

6.3. Promouvoir l'égalité des sexes : Les inégalités entre les sexes peuvent être à l'origine de la violence conjugale. Promouvoir l'égalité des sexes et encourager le respect mutuel dans les relations peut aider à prévenir la violence conjugale.

6.4. Sensibiliser le public : Il est important de sensibiliser le public à la violence conjugale pour la prévenir. Des campagnes de sensibilisation et de prévention peuvent aider à briser le silence et à encourager les gens à signaler les abus.

6.5. Travailler avec les auteurs de violence : Les auteurs de violence conjugale ont également besoin d'aide. Il existe des programmes pour aider les auteurs à reconnaître leur comportement violent et à apprendre des compétences pour des relations non-violentes.

En résumé, la prise en charge et la prévention de la violence conjugale impliquent la reconnaissance des signes de violence, l'encouragement de la victime à chercher de l'aide professionnelle, la promotion de l'égalité des sexes, la sensibilisation du public et le travail avec les auteurs de violence.

Synthèse :

La violence conjugale est un grave problème social qui affecte des millions de personnes dans le monde entier, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur race ou de leur statut socio-économique. Elle peut prendre de nombreuses formes, y compris la violence physique, sexuelle, psychologique et économique, et peut avoir des conséquences graves pour les victimes, y compris des blessures physiques et psychologiques, une perte de confiance en soi, une dépression, un isolement social et même la mort.

La prévention et l'élimination de la violence conjugale sont des défis complexes qui débouchent sur une approche multidimensionnelle. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales et la société civile doivent travailler ensemble pour éduquer le public sur la violence conjugale, mettre en place des systèmes de protection et de soutien pour les victimes, et sanctionner les lois et les politiques qui visent à éliminer la violence .

Il est important de souligner que la violence conjugale n'est pas inévitable et qu'il est possible de la prévenir et de la combattre. Il est essentiel de reconnaître que la violence conjugale est inacceptable et de fournir un soutien et des ressources aux personnes supportées par ce problème. Il est également important de reconnaître les signes précurseurs de la violence et d'encourager les victimes à chercher l'aide avant que la violence ne s'aggrave.

Chapitre II : la violence conjugale

Enfin, il est essentiel de souligner que la violence conjugale n'est pas seulement un problème de femmes, mais aussi un problème de société qui doit être évoqué par tous. Nous devons travailler ensemble pour créer une société plus égalitaire et respectueuse, qui valorise la dignité humaine et la sécurité de tous les membres de la communauté.

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE III :LA PARTIE PRATIQUE

Préambule

L'objectif principal de cette étude est d'explorer les différents aspects de l'emprise psychique tels que la manipulation, la coercition et le contrôle qui peuvent être utilisés par les auteurs de violence conjugale pour maintenir les victimes dans un état de soumission. En examinant les différents mécanismes de l'emprise psychique, cette étude vise à comprendre comment ces mécanismes peuvent être utilisés pour exercer un pouvoir et un contrôle sur les victimes, affectant ainsi leur bien-être et leur capacité à sortir de la relation abusive. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une approche qualitative basée sur des entretiens individuels semi-structurés avec des femmes ayant subi une violence conjugale et des professionnels de la santé et de l'aide sociale travaillant avec des victimes de violence conjugale. Les entretiens ont été menés en respectant les principes éthiques de la recherche, notamment le consentement éclairé, la confidentialité et l'anonymat.

Les données collectées ont été analysées à l'aide d'une approche thématique, qui a permis d'identifier les différents mécanismes de l'emprise psychique et les effets sur les victimes. Les résultats de cette étude contribueront à la compréhension de l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes victimes de violence conjugale et pourraient aider à améliorer les interventions et les politiques visant à prévenir et à réduire la violence conjugale.

1. Les limites de recherche :

Pour chaque recherche un contexte délimité, et voici les caractéristique :

- Limite spatiale : la recherche s'est déroulée au niveau d'un cabinet privé.
- Limite temporelle : de 04 mars 2023 au 15 avril.
- Limite de groupe : l'étude se porté sur quatre femmes.
- Utile de recherche : l'entretien de recherche semi directif.

2. La méthode de la recherche :

Le terme « méthode clinique » regroupe un ensemble de techniques qui ont en commun de produire des informations concrètes sur la personne ou la situation posant un problème et/ou révélant une souffrance. Elle rapporte des faits observés à l'individu et s'organise autour de l'étude de cas.

Cette méthode soutient une activité pratique visant la reconnaissance et la nomination de certains états, aptitudes, comportements. Elle vise donc à créer une situation de rencontre avec

un degré faible de contrainte, en vue de recueil d'informations qu'elle souhaite le plus large et le moins artificiel possible en donnant au sujet des possibilités d'expression. Sa spécificité repose sur son refus d'isoler ces informations et sa tentative de les regrouper.

La méthode clinique comprend une clinique « à mains nues » (l'observation et l'entretien) et une clinique instrumentale (tests, échelles...). Elle répond à l'objectif principal de la psychologie clinique, à savoir comprendre l'homme dans sa totalité, dans sa singularité, en situation et en évolution (Chettab, 2022 pp100,101).

Les études de cas sont utiles pour l'exploration d'un phénomène qui n'est pas encore compris, où des phénomènes psychologiques complexes qui sont difficiles à reproduire par expérimentation. En sciences humaines et sociales, le terme « étude de cas », traduit en anglais par *case study*, renvoie à une méthode d'investigation à « visée d'analyse et de compréhension qui consiste à étudier en détail l'ensemble des caractéristiques d'un problème ou d'un phénomène restreint et précis tel qu'il s'est déroulé dans une situation particulière, réelle ou reconstituée, jugée représentative de l'objet à étudier ».

L'étude de cas est un outil majeur de la psychologie clinique et de la psychopathologie et peut faire l'objet d'une synthèse des éléments recueillis grâce aux outils traditionnels qu'utilise le psychologue dans sa pratique dite « armée », comme les tests, les échelles d'évaluation ou l'observation directe (Chettab, 2022 pp 100,101).

3. Présentation de lieu de recherche :

Le cabinet psychologique où a eu lieu notre recherche est au niveau de cabinet privé « Warda ZERRAD » situé à Akbou la wilaya de Béjaïa plus exactement rue zhun ex société générale. Il a été créé le 9 mai 2018. Le cabinet psychologique de psychologue ZERRAD offre un large éventail de service aux enfants, aux adolescents, aux adultes, aux couples et aux familles des services d'évaluation, de consultation et de traitement basé sur différents approches.

4. Présentation de groupe de recherche :

Notre recherche s'est réalisée auprès de quatre femmes ayant subi une violence conjugale les tableaux ci-dessus comporte l'âge, la durée de la violence et la situation familiale.

CHAPITRE III : PARTIE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

	L'âge	Niveau	Profession	L'âge de mariage	Durée de mariage	Nombre d'enfants
Femme	40 ans	Diplômée en commerce (Master II)	Commerçante	26 ans	14 ans	3 enfants (2 filles et 1 garçon)
conjoint	47 ans	2 ^{ème} année lycée	Electricien sans emploi	33 ans		

Tableau 01 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 1^{er} cas.

Fadhila âgée de 40 ans, diplômée en commerce avec un Master II, est une commerçante. Elle s'est mariée depuis 14 ans avec son conjoint qui est âgé de 47 ans, ce dernier est un électricien mais il est sans emploi, ce couple ont ensemble trois enfants.

	L'âge	Niveau	Profession	L'âge de mariage	Durée de mariage	Nombre d'enfants
Femme	48 ans	Primaire	Femme au foyer	25 ans	13 ans	Aucun
conjoint	55 ans	4 ^{ème} année C.E.M	Menuisier	42 ans		

Tableau 02 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 2^{ème} cas.

Baya est une femme de 48 ans qui a achevé ses études au niveau primaire. Elle a choisi de devenir femme au foyer et consacre son temps à prendre soin de son foyer et de sa famille. Baya s'est mariée à l'âge de 25 ans et a été mariée pendant 13 ans. Malheureusement, elle n'a pas eu d'enfants jusqu'à présent.

Son conjoint, âgé de 55 ans, a obtenu un diplôme correspondant à la 4^{ème} année du Cycle d'Enseignement Moyen (CEM). Il exerce la profession de menuisier, ce qui lui permet de travailler avec le bois pour fabriquer diverses structures. Son mariage a eu lieu à l'âge de 42 ans, ce qui implique qu'il a peut-être pris son temps avant de se marier.

	L'âge	Niveau	Profession	L'âge de mariage	Durée de mariage	Nombre d'enfants
Femme	30 ans	Baccalauréat	Couturière	20 ans	10 ans	1 fille
conjoint	35 ans	Licence universitaire	Tourneur	25 ans		

Tableau 03 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 3^{ème} cas.

Zina, une couturière âgée de 30 ans qui a obtenu un baccalauréat, s'est mariée à l'âge de 20 ans. Actuellement elle est une mère d'un enfant. Son conjoint, âgé de 35 ans, est un tourneur et possède une licence universitaire. Ils se sont mariés lorsque son conjoint avait 25 ans.

	L'âge	Niveau	Profession	L'âge de mariage	Durée de mariage	Nombre d'enfants
Femme	20 ans	Baccalauréat	Femme au foyer	18 ans	3 ans	Aucun
Conjoint	35 ans	Diplômé en science islamique (Master II)	Commerçant	33 ans		

Tableau 04 : un tableau récapitulatif des caractéristiques de 4^{ème} cas.

Maïssa, une jeune femme de 20 ans, a un niveau d'instruction baccalauréat. Actuellement femme au foyer, elle s'est mariée à l'âge de 18 ans et n'a pas encore d'enfants, après deux ans de mariage. Son conjoint, âgé de 35 ans, est diplômé en sciences islamiques et exerce la profession de commerçant. Ils se sont unis à l'âge de 33 ans."

5. Les outils de la recherche :

5.1. L'entretien clinique :

L'entretien clinique est une méthode d'évaluation utilisée en psychologie clinique, psychiatrie, travail social et dans d'autres professions de la santé mentale. Il s'agit d'un processus d'interaction entre un professionnel de la santé mentale et un patient dans le but d'évaluer les symptômes, les problèmes, les besoins et les attentes du patient.

L'entretien clinique peut prendre différentes formes et être structuré ou non-structuré en fonction du contexte et des objectifs de l'évaluation. Dans un entretien non-structuré, le professionnel de la santé mentale laisse le patient parler librement et suit son propre rythme, sans l'influencer ou le diriger. Dans un entretien structuré, le professionnel utilise un questionnaire ou une liste de questions pour aborder des thèmes spécifiques.

L'entretien clinique permet au professionnel de la santé mentale de recueillir des informations sur l'historique de patient, ces antécédents médicaux et psychologiques, son environnement sociale et familial, ces attitudes et ces comportements. Ces informations sont utilisées pour formuler un diagnostic et élaborer un plan de traitement approprié.

L'entretien clinique est une méthode d'évaluation importante en psychologie clinique, car elle permet une compréhension globale du patient en tant que personne, de ses besoins et de ses ressources. Cependant, il est important de noter que l'entretien clinique n'est qu'une méthode d'évaluation et ne doit pas être utilisé seul pour prendre des décisions thérapeutiques importantes.

5.2. Définition de l'entretien clinique :

Selon le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5) de l'Association américaine de psychiatrie (APA), l'entretien clinique est « une entrevue structurée ou non structurée menée par un clinicien qualifié pour recueillir des données sur l'histoire de vie, les symptômes actuels, les antécédents médicaux et psychiatriques, les relations sociales et familiales, ainsi que d'autres facteurs pertinents pour le diagnostic et le traitement » (APA, 2013, p. 20).

Selon le manuel de référence en psychologie clinique, le *Clinical Handbook of Psychological Disorders* (Barlow, 2014), l'entretien clinique est « *une méthode d'évaluation fondamentale utilisée pour recueillir des informations sur les antécédents, les symptômes, les comportements, les attitudes, les croyances et les attentes des patients* » (p. 23).

Selon le livre de référence en travail social, *Social Work Practice : A Generalist Approach* (Kirst-Ashman & Hull, 2018), l'entretien clinique est « *une méthode de travail social utilisée pour établir une relation professionnelle avec le client et évaluer ses besoins, ses forces, ses ressources, ses limites et ses priorités* » (p. 214).

Selon le livre de référence en psychothérapie, *Théories of Psychotherapy and Counseling* (Sharf, 2016), l'entretien clinique est « *une technique d'évaluation utilisée pour*

obtenir des informations sur les antécédents, les motivations, les émotions, les pensées et les comportements du client » (p. 118).

En résumé, l'entretien clinique est une méthode d'évaluation utilisée par les professionnels de la santé mentale pour recueillir des informations sur les antécédents, les symptômes, les comportements, les attitudes, les croyances, les attentes, les besoins et les ressources du patient. Cette méthode peut être structurée ou non-structurée et est utilisée pour formuler un diagnostic et élaborer un plan de traitement approprié.

5.3. Les différents types d'entretien :

Il existe 3 types d'entretiens (Gaspard Claude, 2021).

A - L'entretien non directif : il repose sur une expression libre de l'enquêté à partir d'un thème proposé par l'enquêteur. L'enquêteur se contente alors de suivre et de noter la pensée, le discours de l'enquêté sans poser de questions.

B- L'entretien directif : ce type d'entretien s'apparente sensiblement au questionnaire, à la différence que la transmission se fait verbalement plutôt que par écrit. Dans le cadre de cet entretien, l'enquêteur pose des questions selon un protocole strict, fixé à l'avance (il s'agit d'éviter que l'interviewé ne sorte des questions et du cadre préparé).

C- L'entretien semi-directif : il porte sur un certain nombre de thèmes qui sont identifiés dans un guide d'entretien préparé par l'enquêteur. L'interviewer, s'il pose des questions selon un protocole prévu à l'avance parce qu'il cherche des informations précises, s'efforce de faciliter l'expression propre de l'individu, et cherche à éviter que l'interviewé ne se sente enfermé dans des questions.

L'entretien constitue l'outil de collecte de données le plus utilisé dans le cadre des travaux de recherche menés en sciences de la santé, en sciences humaines et en sciences sociales. Après avoir distingué les différents types d'entretien, l'attention est portée sur l'entretien semi-directif, lors de ses différentes étapes de réalisation, en incluant le traitement et l'analyse des données, ceci à partir de la restitution d'une expérience de recherche vécue lors de travaux situés à la frontière du champ de la santé publique et de l'anthropologie. Si cette approche ainsi contextualisée de l'entretien semi-directif pourra apparaître, a priori, singulière, le lecteur intéressé par le développement de travaux de recherche qualitative dans une perspective humaniste et par la mise en place de stratégies multidisciplinaires constatera son caractère universel.

5.4. Le guide d'entretien :

Axe01 :

Ce guide d'entretien a été élaboré pour mieux comprendre et aborder la problématique de la violence conjugale. La violence dans les relations intimes est un sujet complexe et sensible, nécessitant une approche respectueuse et empathique.

Ce guide vise à fournir un cadre de référence pour les professionnels travaillant dans le domaine de la violence conjugale, leur permettant d'engager des conversations constructives avec les personnes affectées. Il est essentiel d'adopter une approche holistique et centrée sur les besoins des victimes, en favorisant leur sécurité et leur bien-être. Ce guide d'entretien aborde différentes dimensions de la violence conjugale, y compris les causes, les conséquences et les mesures d'intervention appropriées.

Il est important de se rappeler que chaque situation est unique, et il convient d'adapter cet entretien en fonction des besoins et des caractéristiques spécifiques de chaque individu.

L'entretien sur la violence conjugale :

Les données concernant la femme et son conjoint :

Axe 01 :

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre niveau d'instruction ?
- Quelle votre profession ?
- Vous êtes mariée à quel âge ?
- Quelle est la durée de votre mariage ?
- Avez-vous des enfants ? combien ?
- Quel âge de votre conjoint ?
- Quel est le niveau d'instruction de votre conjoint ?
- Quelle est sa profession ?
- Comment ont été les premières années de votre mariage ?
- Depuis quand votre conjoint a manifesté les actes de violence ?
- D'après vous quels sont les événements qui provoquent cette violence ?
- Ces violences sont-elles fréquentes ?
- Comment se sont-elles ?
- D'autres personnes sont-elles présentes lors de ces épisodes ?
- Quelles sont les conséquences de ces violences sur vous ?
- D'après vous, quelles sont les causes de ces violences ?
- Quelle est votre réaction face à ces situations de violences ?

Figure 02 : Guide d'entretien sur la violence conjugale.

Axe 02 :

Ce guide d'entretien a pour objectif d'explorer les dynamiques de pouvoir et d'emprise au sein d'une relation conjugale. L'emprise peut se manifester de différentes manières, allant du contrôle excessif à la manipulation émotionnelle, et peut avoir des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des personnes concernées.

Ce guide vise à fournir une structure pour évaluer la présence d'emprise dans une relation, en posant des questions clés qui permettront de mieux comprendre la dynamique entre les partenaires. Il est important de noter que ces questions sont sensibles et peuvent aborder des sujets délicats. Veillez à créer un environnement sûr et à respecter la confidentialité de

l'entretien. Les réponses obtenues devront être traitées avec empathie et considération afin d'apporter un soutien adéquat aux personnes en situation d'emprise.

Ces questions visent à évaluer certains aspects clés de la relation conjugale, en mettant l'accent sur les signes potentiels d'emprise. Elles fourniront une base pour mieux comprendre les expériences et les sentiments des individus concernés, permettant ainsi de proposer un soutien adapté et d'explorer les possibilités d'intervention.

Guide d'entretien sur l'emprise :

Axe2 :

Comment décririez-vous votre relation avec votre conjoint ?

Dans quelle mesure votre conjoint est-il impliqué dans vos décisions personnelles et professionnelles ?

Comment votre conjoint réagit-il lorsque vous prenez des décisions sans le consulter ?

Est-ce que votre conjoint vous fait sentir coupable ou honteuse lorsque vous exprimez vos besoins ou vos sentiments ?

Est-ce que votre conjoint essaie de contrôler votre comportement ou votre apparence ?

Comment réagit votre conjoint lorsque vous passez du temps avec des amis ou des membres de votre famille ?

Est-ce que votre conjoint vous empêche de voir des amis ou des membres de votre famille ?

Comment réagit votre conjoint lorsque vous exprimez une opinion différente de la sienne ?

Est-ce que votre conjoint vous critique fréquemment ou vous rabaisse devant les autres ?

Comment réagit votre conjoint lorsque vous refusez d'avoir des relations sexuelles ?

Est-ce que votre conjoint vous force à avoir des relations sexuelles contre votre gré ?

Avez-vous déjà été physiquement agressée ou menacée par votre conjoint ?

Avez-vous déjà été isolée de vos amis ou de votre famille par votre conjoint ?

Avez-vous déjà été forcée à abandonner votre emploi ou vos études par votre conjoint ?

Comment vous sentez-vous dans votre relation actuelle ?

Figure 03 : Guide d'entretien sur l'emprise

5. Le déroulement de la recherche :

Avant de commencer notre recherche, nous avons réalisé une revue de littérature approfondie sur le thème de la violence conjugale, de l'emprise psychique et de la soumission des femmes. Nous avons constaté que ce sujet est tabou en Algérie, ce qui peut rendre difficile l'accès à des cas concrets, notamment dans les cabinets de psychologues. Malgré cela, nous avons identifié trois femmes ayant subi une violence conjugale dans le cabinet où nous avons effectué notre stage pratique. Nous allons les appeler Zina, Baya et Fadhila pour préserver leur anonymat.

Zina, âgée de 30 ans, est une femme qui a un enfant. Nous avons eu l'occasion de discuter avec elle et d'obtenir son témoignage sur son expérience de violence conjugale et d'emprise psychique. Elle a accepté de participer à notre étude et de partager son vécu, ce qui constitue un précieux témoignage pour notre recherche.

Baya, âgée de 48 ans, est femme au foyer et n'a pas d'enfants. Nous avons également pu échanger avec elle et recueillir des informations sur son histoire de violence conjugale et d'emprise psychique. Baya a exprimé sa volonté de participer à notre étude, ce qui nous permettra d'avoir un autre point de vue important.

Enfin, Fadhila, âgée de 40 ans, est une mère de trois enfants. Nous avons pu nous entretenir avec elle pour comprendre son expérience de violence conjugale et les conséquences de l'emprise psychique sur sa soumission. Fadhila a accepté de partager son histoire, ce qui contribuera à enrichir notre recherche.

Il est important de souligner que ces trois cas que nous avons identifiés ne représentent pas l'ensemble des femmes ayant subi une violence conjugale en Algérie. Toutefois, leurs témoignages nous permettront d'explorer l'impact de l'emprise psychique sur la soumission dans ce contexte tabou.

Nous prévoyons de mener des entretiens approfondis avec Zina, Baya et Fadhila, en utilisant un guide d'entretien spécifiquement élaboré pour notre recherche. Ce guide sera basé sur notre revue de littérature et nous permettra de recueillir des informations détaillées sur les différentes dimensions de l'emprise psychique et de la soumission vécues par ces femmes. En parallèle, nous tenterons d'entrer en contact avec d'autres femmes ayant vécu une violence conjugale, en explorant d'autres sources potentielles d'information, telles que des associations de soutien aux victimes, des centres de santé ou des services sociaux. Nous tiendrons compte

de la sensibilité du sujet et nous assurerons de respecter l'anonymat et la confidentialité des participantes.

Cette étape de la recherche nous permettra de mieux comprendre la réalité de l'emprise psychique et de la soumission des femmes ayant subi une violence conjugale en Algérie, malgré la difficulté d'accès aux cas dans notre contexte spécifique. Elle nous fournira des informations précises.

En plus des entretiens avec Zina, Baya et Fadhila, nous prévoyons d'utiliser des méthodes de collecte de données complémentaires pour approfondir notre compréhension de la problématique. Par exemple, nous pourrions envisager l'utilisation de questionnaires anonymes pour obtenir des informations quantitatives sur les caractéristiques sociodémographiques des femmes victimes de violence conjugale, ainsi que sur l'intensité de l'emprise psychique et le degré de soumission perçus.

Le sujet de la violence conjugale est souvent entouré de stigmatisation et de silence en Algérie, ce qui rend difficile la collecte d'informations. Par conséquent, nous prendrons des précautions supplémentaires pour créer un environnement de confiance et de soutien lors des entretiens, en veillant à respecter la dignité et l'intégrité des participantes.

En donnant une explication claire des objectifs de cette recherche, les mesures de confidentialité mises en place et les droits qu'elles ont de se retirer de l'étude à tout moment sans conséquences.

Enfin, la sensibilité du sujet et le tabou entourant la violence conjugale en Algérie peuvent limiter la taille de notre échantillon et la généralisation des résultats. Néanmoins, nous considérons que cette recherche exploratoire constitue une première étape importante pour sensibiliser à cette problématique et jeter les bases de recherches ultérieures plus approfondies.

Cette pré-enquête permettra de recueillir des informations précieuses et de mieux comprendre l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes victimes de violence conjugale en Algérie.

6. Les attitudes de chercheurs :

En tant que chercheur dans le sujet de l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes ayant subi une violence conjugale, une attitude professionnelle et éthique est adoptée envers recherche. Les aspects suivants sont considérés comme essentiels pour mener une étude rigoureuse :

Une grande importance est accordée au respect des droits des femmes participant à l'étude. Le consentement éclairé est obtenu et la préservation de leur confidentialité préservant leur anonymat est assurée.

Une expertise solide est démontrée dans le domaine de la violence conjugale, de l'emprise psychique et des mécanismes psychologiques qui y sont associés. Des connaissances approfondies des théories pertinentes, des études antérieures et des méthodes de recherche appropriées sont utilisées.

La responsable de la validité et de l'intégrité de la recherche est assumée. L'engagement est pris pour mener une collecte de données rigoureuse, à respecter les protocoles éthiques et à présenter les résultats de manière honnête et transparente, en évitant toute manipulation ou biais potentiel.

Une attitude empathique est adoptée et une écoute bienveillante est offerte aux femmes qui partagent leurs expériences de violence conjugale. Un climat de confiance propice à leur participation est établi et les informations sensibles sont recueillies de manière respectueuse.

L'objectivité est maintenue dans l'analyse et l'interprétation des données recueillies. Les préjugés personnels sont évités de manière impartiale, en respectant la diversité des expériences des femmes et en cherchant à comprendre les complexités de la soumission dans le contexte de la violence conjugale.

La recherche répond aux normes scientifiques élevées. Des méthodes de recherche rigoureuses sont utilisées, la validité et à la fiabilité des mesures et des analyses sont vérifiées, et des sources académiques fiables sont référencées pour soutenir les arguments et les conclusions.

En tant que chercheur, une contribution est apportée à la sensibilisation et à la compréhension de la problématique de la violence conjugale et de l'emprise psychique. Les résultats de recherche sont diffusés de manière appropriée pour informer les décideurs, les

professionnels de la santé et le grand public, contribuant ainsi à des changements positifs dans la société.

7. Les difficultés de la recherche :

La recherche que mon binôme et moi avons entreprise sur l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes ayant subi une violence conjugale est sans aucun doute un sujet complexe et important. Notre choix de concentrer notre mémoire sur cette question délicate témoigne de notre engagement envers la compréhension et la sensibilisation aux problèmes auxquels sont confrontées les victimes de violence domestique.

Cependant, nous avons rencontré des difficultés lors de la recherche de cas pour nos entretiens. L'étude de la violence conjugale et de l'emprise psychique est un sujet sensible et souvent entouré de tabous, ce qui rend difficile l'accès aux victimes qui sont prêtes à partager leurs expériences. Ces difficultés peuvent être exacerbées par des facteurs tels que la stigmatisation sociale, la peur des représailles ou la volonté des victimes de garder leur situation secrète.

Le manque de cas disponibles dans le cabinet où nous avons effectué notre stage pratique est un défi significatif. Cependant, il est important de souligner que la recherche en sciences sociales peut souvent être confrontée à des obstacles imprévus et à des contraintes extérieures. Lorsqu'il s'agit de sujets aussi sensibles, il est essentiel de respecter l'intégrité et la sécurité des participants potentiels. Dans ce contexte, il peut être nécessaire de mettre en place des protocoles éthiques stricts pour assurer la confidentialité et la protection des victimes qui choisissent de partager leur histoire.

Face à ces difficultés, il est essentiel de persévérer et de trouver des moyens alternatifs pour mener notre recherche. Nous pourrions envisager de collaborer avec des organismes spécialisés dans la violence conjugale ou des associations de soutien aux victimes, qui pourraient nous mettre en contact avec des femmes prêtes à partager leur vécu. Il est également possible de recourir à des entretiens anonymes et confidentiels pour préserver l'identité des participantes.

Il convient de souligner que même si nous avons rencontré des difficultés dans la recherche de cas, cela ne diminue en rien l'importance de notre sujet d'étude. Au contraire, cela met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation et de recherche dans ce domaine. La violence conjugale et l'emprise psychique sont des problèmes qui affectent de

nombreuses femmes à travers le monde, et en explorant ces questions, nous contribuons à donner une voix à celles qui sont souvent réduites au silence.

8. Synthèse :

En conclusion, notre recherche sur l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes victimes de violence conjugale est une entreprise importante et complexe. Les difficultés rencontrées dans la recherche de cas sont courantes dans des sujets aussi sensibles, mais cela ne doit pas décourager notre détermination. En cherchant des alternatives, en respectant les protocoles éthiques et en collaborant avec des organismes spécialisés, nous pouvons surmonter ces obstacles et contribuer à faire progresser la compréhension de ces problématiques cruciales.

CHAPITRE IV :
PRÉSENTATION ET
ANALYSE DES DONNÉES ET
DISCUSSION DES
HYPOTHÈSES

IV.1. Présentation des cas :

IV.1.1. Présentation du 1^{er} cas :

Fadhila âgée de 40 ans, avec un niveau université diplômée en commerce, elle travaille dans sa boutique de vêtement femmes, elle est mariée depuis 14 ans, mère de trois enfants (deux filles et un garçon).

Le mari est âgé de 47 ans, avec un niveau de 2^{ème} année lycée, il travaille comme un électricien auto après il arrêté carrément le travail, c'est un fumeur et consommateur de boisson alcoolisées. (Voir l'annexe n°1).

a. la vie de couple :

Fadhila déclare que les premières années de leur mariage était très heureux, amoureux mais au fil du temps son conjoint est devenu très compliqué, de plus en plus jaloux et agressif, Elle nous a dit : « *il y'a des moments où je me sens aimée, mais il y'a aussi des moments où je me sens étouffée et sous la pression* ». ¹ Il la battait tout le temps des gifles ainsi des insultes et il l'oblige même de faire des relations sexuelles, elle nous a précisé qu'elle le connaît bien avant leur mariage.

b. circonstance et fréquence de la violence :

Selon Fadhila les scènes de la violence ont apparus il y'a environ cinq ans après le mariage son conjoint la battre tout le temps, ceux qu'il lui a causé un grand stress, anxiété et même des problèmes digestifs ce qui diminue son appétit. La victime nous a dit : « *je ne pars pas souvent au travail à cause des blessures* ». ²

c. Les événements spécifiques qui déclenchent l'agression :

La victime déclare que son mari est devenu violent à cause de l'excès d'alcool et elle est battu car elle réclame toujours de son comportement envers elle, surtout sa jalousie excessive et de son contrôle sur son comportement. Fadhila nous a informés que son mari a quitté le travail et avait hâte de lui donner sa boutique qu'elle a été offerte par sa famille, elle nous a dit qu'il lui dit tout le temps : « *ta famille est riche pourquoi je devrais aller au*

¹ « *llan kra lewqat i laħmala, mais dès fois tħususy aqey s leħris* » .

² « *ur tħuħuy ara yer ixedim dra n ecwami-nni n tyita* ».

travail ». ³ Elle nous affirme que son conjoint la critique presque à tout moment et il essaye de l'éloigner de ses amis, tout son entourage et ne laisse même pas la liberté de l'expression. Quand elle essaie de se défendre et de lui changer son comportement et ces habitudes, il l'a frappé. Elle nous a déclaré que c'est elle qui dépense pour tous les besoins de la famille et la maison.

d. Les différentes réactions de la victime :

Fadhila a tenté de calmer la situation, elle a parlé avec son conjoint en essayant de trouver des solutions pour résoudre les problèmes, cependant au fil du temps elle a réalisé que cela ne fonctionne pas et que les violences devenaient de plus en plus fréquentes alors elle a quitté la maison et aller chez ses parents. Fadhila rajoute qu'elle a demandé le divorce elle nous dit : « *j'ai peur de rester avec lui car il est violent avec mes enfants et ils sont toujours présents lors de ces scènes* ». ⁴

e. les conséquences de la violence :

La victime est très angoissée et stressée elle a eu des effets sur sa santé mental et physique qui affecte sa confiance en soi elle a ainsi des problèmes digestifs ceux qui à diminuer son appétit elle nous a dit : « *les violences sont également eu un impact sur ma vie professionnelle, car j'ai manqué le travail en raison des blessures* ». ⁵

f. Les événements importants de la vie de la victime :

Fadhila parle d'une enfance stable dans une famille calme et soudée, le choc de sa vie c'est sa relation avec son mari après cinq ans de leur mariage et de sa vie conjugale après une longue histoire d'amour entre eux. Elle nous a dénoncés que chaque fois que son mari la frappe, sa famille lui demande de se divorcer, mais elle se met toujours face à l'idée de ces familles ; elle insiste de rester et de résister avec lui, elle les répond qu'ils doivent dévier la situation envers le bien être avec la communication et de conseiller leur beau fils de changer son comportement et d'arrêter de frapper leur fille. Elle nous a dit que ces parents la soutiennent toujours financièrement et moralement ainsi ses enfants. Mais quand elle a refusé l'idée de divorce elle a remarqué s'augmentent sans cesse.

³ « *axxam-nwen rebhen iwacu ara xedmay* ».

⁴ « *ttagadey ad qqimey yides axatar yekkat ula d arraw-is yerna hetren i umennuy-nney* ».

⁵ « *tiyitiwin nni durent-iyi même ula deg xedim-iw imi ur ttruhuy ara dra necwami iyi-d-ttaggant* ».

g. l'emprise :

Fadhila nous a dit qu'elle vit sous la pression que son conjoint implique dans toutes décisions, quand elle prend les décisions sans le consulter il devient contrarié et en colère.

La victime dit : « *mon mari me fait toujours sentir coupable et honteuse si je vais l'encontre de mes propres besoins ou désirs* ». ⁶ Il contrôle son comportement et ces apparences et il faisant sentir qu'elle doit se conformer à ses attentes et surtout il l'empêche de voir ces amis ainsi les membres de sa famille il essaye de l'isoler de tout son entourage.

Quand elle exprime une opinion différente de celle de son mari il devient en colère et énervé elle nous a dit : « *quand je sors avec lui il me critique souvent et me rabaisse devant n'importe qui ceux qui me fait sentir mal alaise* ». ⁷ Il la forcé toujours d'abandonner son emploi pour qu'elle occupe de lui et de leurs enfants pour qu'elle lui donne sa boutique pour la gérer. Fadhila déclare que quand il la frappe il la punit toujours en silence jusqu'à ce qu'elle le parle et demander les excuses mais parfois quand il se voit dépasser ses limites avec elle et qu'il a peur de le dire à sa famille il lui demande de lui pardonner mais seulement le jour passe il revient à ces actes.

h. La soumission :

Fadhila évoque avec nostalgie son enfance et la période avant son mariage lorsqu'elle vivait avec sa famille. A cette époque, elle se sentait véritablement épanouie, choyée par des parents qui la soutenaient tant ses études que dans ses choix de vie. Elle avait la liberté de s'habiller et de sortir comme bon lui semblait et pendant ses études elle entretenait des amitiés. Toutefois, le jour de son mariage, tout bascula, marquant le début d'une transformation profonde, teintée d'une soumission psychique qu'elle n'avait jamais antisépée.

i. intervention du milieu familiale :

La famille de Fadhila a intervenu dans le côté financière ; elle a offert une boutique pour leur fille, contrairement à sa belle-famille qui néglige son cas et elle défend leur fils.

⁶ « *argaz-iw yel tikkelt ma ad d-byuy lhağayettarra-iyi di țarfyerna tthusuy ur seiγ ara azal* ».

⁷ « *mi ara neffay jmiε yessenqad-iyi toujours yerna tthusuy maci alaise* ».

La synthèse de 1^{er} cas :

En résumé, Fadhila est une femme qui subit des violences conjugales de la part de son mari. Les violences ont un impact négatif sur sa santé mentale, physique et sa vie professionnelle. Elle a tenté de résoudre les problèmes, mais a finalement choisi de quitter la maison et de demander le divorce.

IV.1.2. Présentation du 2^{eme} cas :

Baya âgée de 48 ans, femme au foyer, niveau intellectuelle cinquième année primaire, elle est mariée à l'âge de 25 ans, elle n'a pas eu des enfants ; c'est une femme infertile. Son mari âgé de 55 ans son niveau intellectuel est de quatrième année moyenne, il travaille dans un atelier comme un menuisier, c'est un consommateur de cigarette. (*Voir l'annexe n°2*).

a. la vie de couple :

Baya nous a annoncés qu'elle a vécu une vie ordinaire avec son conjoint pendant ces deux premières années de son mariage, mais cela n'a pas duré pour longtemps ; d'après elle, les conflits ont commencés à cause de sa stérilité malgré plusieurs essayes de traitements médicales pour qu'elle puisse tomber enceinte. Cela a créé une négligence de la part de son mari, et même plusieurs fois il la menacé d'épouser une autre femme pour qu'elle lui offre ceux que baya n'a pas pu lui donner.

b. circonstance et fréquence de la violence :

Comme baya nous a informés que son mari ne cesse pas de la menacer d'épouser une autre femme et fonder une famille et avoir des enfants avec elle. Chaque jour baya reçoit des paroles blessantes de la part de son mari, qui sont gravé dans sa mémoire jusqu'à nos jours

Elle nous a dit que son mari lui répète toujours : « *tu es inutile, tu ne sers à rien dans ma vie je t'ai épousé pour rien* ».⁸, et quand elle se défend ou elle lui répond il a la bat.

c. Les évènements spécifiques qui déclenchent l'agression :

La victime déclare que son conjoint devenu de plus en plus violent, à cause de sa belle-famille qu'elle incite contre elle, et quand elle réagit à ses critiques et ses insultes devant les autres pour qu'elle se défende, c'est là que son mari trouve l'occasion pour la battre.

⁸ « *Ur tesliheq i kra deg dunnit iw yehwa-iyi kan uyey-kem* ».

d. Les différentes réactions de la victime :

Au début la victime a essayé d'ignorer cette violence ; elle se laisser passer, mais elle a rendu compte que cela ne cesse pas de lui faire de mal, elle se sent toujours gêner par le regard de sa belle-famille ainsi celui son conjoint. Quand ce dernier a décidé de se remarier avec une autre, baya a demandé le divorce mais avec une grande tristesse, elle lui a dit : « *j'accepte jamais d'avoir une coépouse* ». ⁹

e. les conséquences de la violence :

Pendant son témoignage, elle a affirmé que les répercussions de ces violences se traduisent sur le plan physique et moral ; elle a eu un manque de sommeil, elle ne fait que pleure la plupart de ces nuits ceux qui a lui causé la fatigue et les maux de tête, elle a vécu toujours la sensation de la culpabilité et le manque de confiance en soi, elle se sent toujours stressée et anxieuse.

f. Les évènements importants de la vie de la victime :

Baya nous a affirmé qu'elle a vécu une enfance ordinaire, sans violence, la chose qu'elle l'a marqué c'est le regard des autres envers elle et ne jamais être une maman, elle nous a dit que à chaque fois que son mari la frappe sa famille lui dit : « *ça reste ton mari, le problème vient de toi, tu dois être patiente et le supporter* ». ¹⁰ Au fond d'eux ils sachent que c'est son problème mais c'est son destin, car à chaque dispute entre la victime et son conjoint il y'a quelque membre de sa famille qui essayent d'arranger cette situation en convaincant le mari que ce n'est pas de la faute de sa femme mais c'est bien que le destin, et personne ne peut choisir son destin et la violence n'est jamais était une solution. Elle nous a ajouté que tout ça n'a rien changé de lui ni de son comportement.

g. l'emprise :

Baya nous a dit qu'elle vit dans la zone d'angoisse et de stress et que son mari veut toujours ceux qu'elle fait, il est très impliqué dans ses décision, il se met en colère, il se fait des rapproches il dit qu'elle est égoïste et qu'elle ne pense jamais à lui.

Elle confirme que son mari n'a jamais ressenti la culpabilité, il la critique toujours sa façon d'être ; sa façon d'habiller ; sa façon de parler et de s'exprimer. Elle nous annoncé : « *il*

⁹ « *ur qebley ara takna* ».

¹⁰ « *ad iqqim d argaz-im problème yekka-d deg-m ilaq ad tsebređ* ».

*n'estime pas que je passe de temps avec ma famille, il préféré que je reste à la maison, il m'empêche de voir mes voisines et mes proches, il dit qu'ils ont d'une mauvaise influence sur moi ».*¹¹ Il lui dit qu'elle est têtue et qu'il s'est met en colère quand elle s'exprime une opinion différente de la sienne, il aime bien la critiquer devant les autres, il la rabaisse souvent devant sa belle-famille et même en publique.

Baya dit : *« quand je refuse d'avoir de relations sexuelles avec lui, il devient agressif avec moi il me dit que je ne suis pas apte d'avoir des enfants n'est pour le plaisir, il me fait sentir coupable, il me force de faire un rapport sexuelle contre mon agri ».*¹²

h. La soumission :

Baya évoque son enfance paisible passée entourée de sa famille, exprimant un profond attachement mutuel. Cette affection s'étendait également à ses proches et voisins, qu'elle prenait plaisir à visiter régulièrement. Cependant, après son mariage, tout a basculé, car son mari lui a interdit ces visites ainsi que ses habitudes d'antan. Cela illustre un changement dans la dynamique de pouvoir, mettant en lumière une forme de contrôle psychologique exercée par son conjoint.

i. intervention du milieu familiale :

La victime nous a avoué que sa famille a essayé d'arranger cette situation avec son mari jusqu'au jour que ce dernier a insisté sur le mariage avec une autre où Baya a pris la décision de divorce et elle a trouvé le soutien de la part de sa famille. Contrairement à sa belle-famille qui la néglige et incite leur fils pour épouser une autre afin d'avoir une famille.

La synthèse du 2^{ème} cas :

Les données de notre études de deuxième cas s'accordent avec les résultats de l'ouvrage de Evan-Stok en 2007 « coercive control : how man Entrap women in personnel life » (comment les hommes emprisonnent les femmes dans la vie personnelle) s'accorde avec nos résultats ; dont il examine en détail le concept de control coercitif dans les relations

¹¹ « *iyuc ad qqimey atas yer imawlan-iw yerna yettagi-iyi ad laey lğiran-iw d leħbab-iw, yeqqar-iyi d sefrayen kem felli* ».

¹² « *assen ara agiy les relations sexuelles yides yettuyal agressif yidi yeqqar-iyi -id ur testahled ara ad teseuđ ddarya, yerna yetthettim-iyi ad seuy les relations sexuelles yides* ».

intimes et précisément la façon laquelle les conjoints emprisonnent leurs femmes dans leurs vies personnelles. Dans ce cas, la victime elle se sent contrôler dans ses relations intimes.

IV.1.3. Présentation du 3^{ème} cas :

Notre troisième cas appelé Zina âgée de 30ans, son niveau intellectuel est de terminale, et elle travaille comme couturière, elle s'est mariée à l'âge de 20 ans, et est une maman d'une fille.

Le mari âgé de 35ans, est licencié, il travaille comme tourneur, il est un consommateur de cigarette, de drogue et d'alcool (*Voir l'annexe n°3*).

a. la vie de couple :

Zina nous a affirmé que son mariage est fondé sur un grand amour, elle connaissait bien son mari avant le mariage, les premières années de leur mariage, ils étaient très heureux et stable, après cinq ans leurs problèmes ont commencé à apparaitre ; elle nous a dit que sa relation avec son conjoint est devenu très compliqué, il ne rentre pas tôt à la maison comme d'habitude et que son comportement a changé envers elle et même envers sa fille. Quand elle lui demande des explications sur son changement de comportement il lui raconte que des mensonges ; en disant qu'il était au travail alors qu'il passe de temps avec ses amis en boite de nuit en présence d'autre femme. Elle nous a également ajouté aussi qu'un jour son conjoint a laissé son téléphone sur la table pendant qu'il aller prendre sa douche, elle nous a dit : *« j'ai pris son téléphone je l'ai fouillé, et là j'ai trouvé des photos avec des filles que je ne connais pas prises dans un endroit qui semble être une boite de nuit, j'ai trouvé aussi des conversations avec d'autre filles. Quand je l'ai confronté avec des preuves il m'a battu et il m'a menacé de me tuer si je révèle quoi que ce soit à quelqu'un »*.¹³ Elle nous a annoncé que ces beaux-parents sont intervenues quand ils ont entendu un crie, il a nié et il a dit que c'est juste un malentendu.

b. circonstance et fréquence de la violence :

La victime nous affirme que les scènes de la violence sont apparues après cinq ans de son mariage, elles sont fréquentes et se produisent chaque jour. Le conjoint la gifle, et la menace de la tuer, quand elle essaye de le dénoncer, elle nous a dit : *« même notre fille,*

¹³ *« ddmey-d téléphone is nudey-t ufiy les photos n teqcicin ur ssiney ara g yewen wemtiq amzun d la boite de nuit, yerna yriy-d les conversations d teqcicin niden imi id as-nniy yenna-iyi-d ad akem-nyey lukan ad tēiwdeq ihedd »*.

quand elle approche de lui et qu'elle veut jouer avec son père comme chaque fille de son âge, il lui accorde aucune importance, il lui crie dessus, parfois il lève sa main pour la frapper, je vois toujours la peur sur le visage de ma fille quand il rentre ».¹⁴

c. Les évènements spécifiques qui déclenchent l'agression :

Au cours de l'entretien, Zina affirme que son mari est devenu agressif et incontrôlable surtout quand il rentre à la maison ivre, elle nous a dit : « *il m'oblige à faire des relations sexuelle avec lui, et si je refuse il me bat* ». ¹⁵ Le moment où elle prend des décisions qui la concerne sans demander son avis, le conjoint se venge en cherchant des problèmes pour créer des ennuis avec elle.

d. Les différentes réactions de la victime :

Zina a essayé au maximum d'éviter les problèmes' ignorer ces situations et de minimiser la gravité de ces actes violents malgré les menaces de son conjoint de la tuer si elle se plaint à quelqu'un, mais, la victime n'a pas pu supporter, elle se sent incapable de continuer dans cette situation, elle a décidé d'avouer à sa famille le malheur qu'elle vit avec son conjoint. Malheureusement, ils n'ont pas été à ses côtés, et lui on dit d'assumer la responsabilité de son choix. Quand elle n'a pas trouvé le soutien de sa famille, elle s'est retournée vers ses beaux-parents, ces derniers ont essayé d'orienter leurs fils à la bonne voie, mais malheureusement ça n'a pas apporté des bons résultats.

Zina déclare : « *je suis vraiment déçue et désolée de ne pas avoir pris en considération les paroles de mes parents. Maintenant, je n'ai pas d'autre choix que de patienter, si cela m'était arrivé avant d'avoir une fille j'aurais pu me débrouiller, mais maintenant je dois sacrifier pour ma fille* ». ¹⁶

¹⁴ « *«ula d yelli-tney, mi ara truḥ ad turar d baba-s ur d as-ittakk ara azal, yettæggiḍ-d fell-as tikwal yekkat-ittn yef waya lxuf yezga yef wudem-is* »

¹⁵ « *yettḥettim-yi ad seuy les relations sexuelles yides ma ugiy ad iyi-wet* ».

¹⁶ « *nedmey imi ur uyeḡ ara awal iyimawlan-iw.tura ur seiḡ ara le choix ilaq ad sebrey, ahat alukan id iyi-ḍra waya uqbel ad seuy taqcict, je vais me débrouiller, mais tura je dois sacrifier* ».

e. les conséquences de la violence :

La victime nous a avoué qu'elle ressent une tristesse très profonde et souffre d'insomnies la plus part de ses nuits, cela a un impact émotionnel et physique sur elle, elle a constamment peur de son conjoint et est souvent blessée physiquement. Zina nous a informé qu'elle souffre d'une maladie chronique ; une augmentation la tension artérielle due aux insomnies et des chocs répétés ; Elle nous a dit : « *je suis souvent perturbée et angoissée, je ne peux pas contrôler mes larmes et je suis presque constamment irritée, et je décharge ma colère sur mes collègues, je dispute au travail ce qui a entraîné mon arrêt de travail* ». ¹⁷

f. Les événements importants de la vie de la victime :

Zina nous a informés qu'il n'y a pas des scènes de violences au sein de sa famille, elle a vécu une enfance stable et ordinaire, ceux qu'il l'a marqué et la choqué c'est le changement de comportement de son mari après une histoire d'amour, et malgré la désapprobation de ses parents elle le choisit de l'épouser plutôt que d'épouser son cousin. Cependant la réaction de sa famille à sa situation actuelle a été difficile à accepter, ils ont laissé seule face à ces problèmes.

g. l'emprise :

Zina affirme qu'elle vit dans une situation perturbante souvent stressée causé par son mari et qu'elle est toujours en colère et frustrée, lorsqu'elle prend des décisions sans son avis, il se venge à son retour en lui faisant vivre les pires moments de sa vie, il la fait se sentir toujours la coupable et hanteuse lorsqu'elle exprime ses besoins ou ses sentiments, il dit qu'elle est trop sensible et qu'elle dramatise les choses. Zina nous a dit : « *mon mari est devenu très sévère il n'est plus comme avant, il contrôle mon comportement et mon apparence et même c'est lui qui fait le choix de mon style vestimentaire, il devient plus jaloux, il me prive de tout réunion amicale ou familiale étant donné cette dernière la déjà rejeté* ». ¹⁸ Le mari oblige sa femme à changer d'avis lorsque ses opinions déférentes des siennes, il la critique, rabaisse et la fait se sentir stupide et incompétente devant les autres, il devient de plus en plus agressif cela à provoquer une immense peur chez la victime, qui refuse

¹⁷ « *Toujours je suis perturbée et angoissée, ur zmirey ara ad tfey imettawen-iw, ttaray zæaf-iw yef les collègues de travail iw yef waya iyi-d-ħevsen deg uxeddin-iw* ».

¹⁸ « *argaz-iw yuyal sévère ibedel, iħus-iyi akk le comportement iw ney ula d lebs, yuyal yittasem, yettag-iyi ad mliley les amis iw d la famille iw tin yit-yugin* ».

d'avoir des relations sexuelles avec lui. Zina nous a annoncée d'une triste voix et les larmes aux yeux : « *il m'a forcé à avoir des relations sexuelles contre ma volonté, et là il devient plus en colère et agressif* ». «*yetthettim-yi ad xedmay des relations sexuelles s ddrae,dya yettuyal agressif*». L'époux essaye toujours d'éloigner la victime de sa famille et même de ses beaux-parents. la victime a senti que le principale responsable de son retrait de travail c'est son mari avec ses actes indirects pour la garde à la maison. Elle nous a dit que même avant il la forcé d'abandonner ses études en lui promettant une belle vie.

h. La soumission :

La victime répète toujours qu'elle a vécu une vie meilleure avant son mariage avec ses parents ; elle poursuivait t ses études, sortait, pratiquait ses loisirs, et passait de temps avec ses amis, quand elle a rencontré son mari, il la changé tous ses habitudes, il la convaincu d'abandonner ses études et d'apprendre un métier plutôt que d'aller à l'université, Zina a obéie à ses décisions et désobéi à celles de ses parents. Elle nous a dit : « *j'ai abandonné mes études et mon rêve de devenir une professeure à cause de lui, à l'époque j'étais jeune et il a attiré mon intention avec ses promesses, ce n'est que après l'avoir épousé que j'ai découvert sa vraie personnalité* ». ¹⁹, cela qui a empêché ses parents de la défendre.

i. intervention du milieu familiale :

Zina nous affirme que sa famille étais contre elle et elle ne souhaite pas qu'elle divorce mais qu'elle assume la responsabilité de son choix, en revanche ses beaux-parents sont toujours à ses côtes, ils la soutiennent moralement et financièrement ; ils couvrent tous les achats et les besoins d'elle et de sa fille étant donné que son conjoint dépense son argent sur des services et d'autre femme.

La synthèse du 3^{eme} cas :

La troisième victime, Zina, est une femme de 30 ans avec un niveau d'éducation terminale. Elle travaille comme couturière et est mariée depuis l'âge de 20 ans. Elle est également mère d'une fille.

Au début de leur mariage, Zina et son mari étaient heureux, mais après cinq ans, des problèmes ont commencé à apparaître. Son mari rentre tard à la maison, change de comportement envers elle et leur fille, et ment sur ses activités, passant du temps avec d'autres

¹⁹ « *ğğiyr lraqaya-w d le rêve iw ad uyalay tacixett dra-ines, imaren liy meziyey dya ijbed-iyid s les promesses, almi it-uyey izriy la personnalité ines n sseh* »

femmes. Zina a découvert des preuves de son infidélité, mais lorsqu'elle l'a confronté, il l'a battue et menacée de la tuer si elle en parlait à quelqu'un.

Les scènes de violence sont fréquentes et se produisent chaque jour. Son mari la gifle, la menace de la tuer et la contraint à avoir des relations sexuelles contre sa volonté. Le comportement violent de son mari est déclenché lorsque celui-ci rentre à la maison ivre ou lorsqu'elle prend des décisions sans le consulter. Zina a essayé d'éviter les problèmes et de minimiser la gravité des actes violents, mais elle souffre émotionnellement et physiquement. Les conséquences de la violence se manifestent par une profonde tristesse, des insomnies, une tension artérielle élevée et des problèmes au travail.

Zina a vécu une enfance stable, mais le changement de comportement de son mari après le mariage l'a choquée. Elle se sent prise au piège et contrôlée par son mari, qui critique, rabaisse et isole Zina de sa famille et de ses amis. Son mari a réussi à la convaincre d'abandonner ses études et de se consacrer à un métier plutôt que de poursuivre ses rêves. Bien que sa famille n'ait pas soutenu Zina lorsqu'elle a révélé les abus qu'elle subissait, ses beaux-parents sont à ses côtés et la soutiennent moralement et financièrement.

IV.1.4. Présentation du 4^{ème} cas :

Maissa est âgée de 20 ans, elle a un niveau de terminale, elle est mariée à l'âge de 18 ans elle n'a pas d'enfants.

Le mari est âgé de 35 ans, diplômé en MASTER II en science islamique, il travaille dans sa boutique habillement homme, c'est un consommateur de tabac. (Voir l'annexe n°4).

a. la vie de couple :

Maissa a déclaré que ce mariage a été au-delà de sa volonté, dès le début elle était malheureuse, elle ne supporte pas la vie avec son époux elle nous a dit : « *ce n'est pas mon genre d'homme avec qui je veux construire mon foyer* ». ²⁰

Après deux mois de leur mariage, les problèmes commencent, la relation se dégrade de pire en pire, elle a subi toutes sortes de violences ; punitions, des coups, des gifles ainsi les agressions sexuelles ; elle nous a annoncé : « *je préfère mourir que d'être avec lui* ». ²¹

²⁰ « *maci d le genre n wargaz ivyiy ad xedmey axxam* ».

²¹ « *ad xtirey ad mtey ula ad eicey yides* ».

b. Circonstance et fréquence de la violence :

Selon Maissa, les scènes de la violence sont apparues juste après deux mois de leur mariage, il la bat tout le temps vu qu'ils vivent seuls loin de leurs famille cela a causé une peur morbide pour Maissa.

c. Les évènements spécifiques qui déclenchent l'agression :

Au cours de l'entretien, Maissa a dénoncé que son mari est devenu agressif et violent à cause de son extrémiste religieux, il lui impose beaucoup de choses dans sa vie quotidienne comme porter le NIQAB, de ne pas sortir de la maison ni de rendre visite à ses proches. Quand elle exprime son avis, il commence à la battre, La victime nous a dit : « *il veut pratiquer la polygamie, et je suis contre ça, c'est pour ça qu'il se met en colère* ». ²², il ne lui permet jamais d'exprimer son opinion ; c'est toujours lui qui prend le contrôle de leur vie, ceux qui ont créé des disputes entre eux.

d. Les différentes réactions de la victime :

La victime nous a dit qu'elle a essayé de changer le comportement de son conjoint ; mais malheureusement cela n'a pas eu des résultats, elle ne pouvait pas se plaindre de lui à sa famille, car ce sont eux qu'ils l'ont forcé à l'épouser. En effet, il est riche et provient d'une famille noble très attachée au religieux. Si elle se plaignait à eux, elle risquait de faire face à la violence de sa propre famille, c'est pourquoi elle a préféré de gardé son silence.

e. les conséquences de la violence :

Maissa est très déprimée, elle a eu un impact énorme sur sa santé physique et morale, cette situation a affecté sa confiance en soi ainsi sa capacité à prendre des décisions, elle fait souvent des crises de panique qui la mènent vers la dépression.

f. Les évènements importants de la vie de la victime :

Maissa nous a raconté sur sa triste enfance dans une famille violente, avec un père sévère et agressif, elle nous a dit : « *mon père frappait toujours ma mère sans raison et parfois quand il se met en colère il me frappe ainsi que mes frères* ». ²³

²² « *yevya ad yernu takna nek ur qbiley ara yef waya i izaef* ».

²³ « *baba yekkat yemma bla sseba, tikwal mi ara yezef yekkat ay ula d nek d wayetma* ».

g. l'emprise :

Maissa a affirmé qu'il y'a souvent des disputes entre eux et que son mari est impliqué dans tous ses décisions personnelle, ne lui laisse aucune chance de prendre une décision seule. Selon lui, la femme n'a pas le droit de donner son avis et doit obéir à son mari. Elle nous a dit : « *mon mari me met mal à l'aise dans ma peau je n'arrive pas à exprimer mes besoins* ». ²⁴ Il contrôle son apparence et son comportement. Au début, Maissa portait simplement le voile, mais ensuite, il l'a obligé à portée le NIQAB. Il l'enferme dans la maison ; il l'a privé de tout contact familial ou amical.

Son mari lui dit qu'elle n'a pas besoin de sa famille et que c'est lui-même sa famille. Il essaye toujours de prendre des décisions à la place de sa femme et tente d'imposer ses opinions, ses idées et ses réactions sont souvent mauvaise, elle nous a dit : « *mon mari me rend coupable et hanteuse, quand j'exprime mes idées et mes sentiments il me dit que je suis immotivée et il me considère nul* ». ²⁵

Le mari utilise le voile comme un argument pour soutenir ses interdictions, notamment en ceux qui concerne la rencontre de ses amis surtout parlé avec un autre homme. Elle nous a informé qu'il lui dit : « *tu es ma femme, tu m'appartiens juste à moi, tu n'as pas besoin d'un autre homme qui que ce soit* ». ²⁶ Il profite également des avantage de sa religiosité, il l'oblige à faire des relations sexuelles avec lui ; pour lui c'est son devoir de lui satisfaire de ce côté-là ; c'est à ce moment que le conjoint aborde le sujet de la polygamie avec elle en raison d'un manque de satisfaction.

h. La soumission :

Maissa ne trouve pas sa place familiale, son père a était sévère avec elle, et l'a menacé à plusieurs reprise en lui disant qu'elle va épouser le premier qui venu qui la demanderait au mariage, elle nous a ajouté qu'elle n'a jamais ressenti la tendresse de son père, ce dernier la néglige et l'empêche de sortir, sauf pour aller à l'école, elle nous a dit : « *si j'avais mon BAC, mon père me laisserait pas continuer mes études* ». ²⁷

²⁴ « *agaz iw ittara-iyi malaise ur zmirey ara ad exprimiy ayen byiy* ».

²⁵ « *argaz-ıw yesseđlam-iyi, yesseđcam-iyi assen ad exprimiy ayen byiy d wayen thussuy* ».

²⁶ « *kem ttametut-ıw, kem inu, uteđwađđara argaz niđen win yebyun yili* ».

²⁷ « *lukan id-wiy l BAC, baba ur iyi-ttađđa ara ad kemmley leqraya w* »

j. intervention du milieu familiale :

Concernant l'intervention familiale, la victime déclare que sa famille n'était pas à ses côtés, et même sa belle-famille a la même réaction parce qu'elle est très extrémiste. Même son entourage néglige sa situation.

La synthèse du 4^{ème} cas :

Le quatrième cas concerne Maissa, une jeune femme de 20 ans qui s'est mariée à l'âge de 18 ans. Elle est malheureuse dans son mariage et subit différents types de violences de la part de son mari.

Les problèmes ont commencé deux mois après le mariage, et depuis lors, Maissa fait face à des violences physiques, des agressions sexuelles et des contraintes extrêmes imposées par son mari en raison de son extrémisme religieux. Maissa se sent prise au piège, incapable de se plaindre à sa famille qui l'a forcée à se marier. Les conséquences de la violence sont importantes, affectant sa santé physique et mentale, sa confiance en soi et sa capacité à prendre des décisions. Maissa a également vécu une enfance violente avec un père agressif, Son mari exerce un contrôle total sur sa vie, ne lui permettant pas de prendre des décisions et l'obligeant à se conformer à ses attentes. La famille de Maissa et son entourage ne sont pas intervenus pour l'aider, renforçant son sentiment d'isolement.

IV.2. Discussion des hypothèses :

IV.2.1. Discussion des hypothèses pour le 1^{er} cas :

D'après les informations qu'on a fournies, le cas de Fadhila est clair que notre hypothèse selon laquelle les femmes victimes de violence conjugale sont soumises à l'emprise psychique de leurs conjoints est confirmée par les données suivantes :

- contrôle des décisions.
- critiques constantes.
- tentatives d'isolement.
- sentiment de culpabilité et de honte.
- impact sur la vie professionnelle.

IV.2.2. Discussion des hypothèses pour le 2^{ème} cas :

D'après les informations qu'on a recueillies sur le cas de Baya, elle est évident que nos hypothèses selon lesquelles les femmes qui subit une violence conjugale et qui sont soumises à l'emprise psychique de leurs partenaires est confirmés par les données suivantes :

- le contrôle des décisions.
- la critique continuelle.
- sentiment de culpabilité et de honte.

IV.2.3. Discussion des hypothèses pour le 3^{ème} cas :

Les informations fournis sur le cas de Zina confirment nos hypothèses selon lesquelles les femmes victimes de violence conjugale et soumises à l'emprise psychologique de leurs partenaires présentent certains éléments communs. Ces éléments comprennent des sentiments de culpabilité, un manque de soutien familial qui entraîne un sentiment d'isolement et un contrôle total exercé par le partenaire.

L'ouvrage de Marie-France Hirigoyen en 2005 « femme sous l'emprise, les ressort de la violence dans le couple » s'attribue avec les résultats le troisième cas, il aborde que si les femmes ne partent pas, c'est qu'elles ont été piégées, mises sous emprise. Comprendre l'emprise, c'est aussi s'en déprendre. Notre victime était obligée de rester avec son conjoint parce qu'elle a une fille.

Nos résultats s'attribues avec les résultats de Hirigoyen (1998) a souligné comment les agresseurs utilisent des technique subtils pour manipuler et contrôler leurs victimes, dans notre étude le conjoint de notre 3^{émé} cas utilisent »justification

IV.2.4. Discussion des hypothèses pour le 4^{ème} cas :

Les informations fournies concernant le cas de Maissa confirment nos hypothèses selon lesquelles les femmes subissant une violence conjugale et étant soumises à l'emprise psychique de leurs partenaires présentent des éléments probants. Ces éléments comprennent des tentatives d'isolement, un contrôle et des critiques constants ainsi qu'un manque de soutien familial.

CONCLUSION

Conclusion

Conclusion :

La violence conjugale est un problème social grave qui touche de nombreuses personnes à travers le monde. Elle se manifeste sous différentes formes, telles que les agressions physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. L'emprise psychique est un aspect particulièrement insidieux de la violence conjugale, caractérisé par la domination et le contrôle exercés par l'agresseur sur sa victime. Il s'agit d'un processus complexe qui vise à affaiblir la confiance et l'estime de soi de la victime, la rendant ainsi vulnérable à la soumission. La soumission, quant à elle, est une réponse psychologique souvent observée chez les victimes de violence conjugale. Elle résulte de l'emprise exercée par l'agresseur, qui utilise divers mécanismes de manipulation pour maintenir son pouvoir et son contrôle sur la victime. La soumission peut se manifester par la peur, la passivité, la dépendance émotionnelle et une acceptation résignée de la violence.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons exploré l'impact de l'emprise psychique sur la soumission chez les victimes de violence conjugale. Notre analyse nous a permis de mettre en évidence les liens complexes entre la violence conjugale, l'emprise et la soumission, ainsi que les conséquences néfastes de cette dynamique sur la santé mentale et le bien-être des individus concernés.

en utilisant la méthode clinique et l'étude de cas, ainsi que l'entretien clinique comme outil, a permis de mettre en lumière certains aspects cruciaux.

La méthode clinique a offert une approche approfondie et holistique pour comprendre les complexités de la soumission des femmes victimes de violence conjugale. Grâce à l'observation directe, à l'analyse des comportements et à l'évaluation des symptômes psychologiques, cette méthode a permis de saisir les nuances des dynamiques relationnelles et de l'emprise psychique exercée par les agresseurs.

L'utilisation de l'étude de cas a fourni des informations spécifiques et détaillées sur les expériences individuelles des femmes, mettant en évidence les facteurs contextuels et les conséquences psychologiques de la soumission. Les études de cas ont permis de donner une voix aux femmes victimes de violence conjugale, soulignant ainsi leur vécu subjectif et complexe.

Conclusion

L'entretien clinique s'est révélé être un outil essentiel pour recueillir des informations qualitatives et pour établir une relation de confiance avec les femmes victimes de violence conjugale. Les entretiens auprès de notre groupe de recherche (04 femmes) ont permis d'explorer en profondeur leurs expériences, leurs émotions et leurs ressentis, permettant ainsi une compréhension plus complète des mécanismes de l'emprise psychique et de la soumission. En plus, répondre à nos questions sur l'existence d'une emprise exercée par les conjoints sur les femmes victimes de violence conjugale et l'impact de l'emprise psychologique dans le maintien de la soumission des victimes de violence conjugale et dans la perpétuation du cycle de la violence. Cette emprise peut prendre différentes formes, allant de la manipulation émotionnelle à la domination physique, et vise à contrôler et à maintenir le pouvoir sur la victime. Comprendre cette dynamique est essentiel pour aider ces femmes à sortir de cette emprise et à se libérer de la violence.

En outre, notre étude a souligné l'importance de comprendre l'impact de l'emprise psychique sur la soumission chez les victimes de violence conjugale. Les résultats mettent en évidence la nécessité de mettre en place des mesures de soutien et d'intervention pour aider les victimes à se rétablir et à reconstruire leur vie après avoir vécu une telle violence. Il est impératif que la société dans son ensemble s'engage à lutter contre la violence conjugale et à offrir un soutien adéquat aux victimes.

En conclusion, notre recherche offre une perspective précieuse sur l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes victimes de violence conjugale. D'où la nécessité d'aborder cette dimension lors de l'évaluation et du traitement des victimes de violence conjugale. Les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les intervenants en matière de violence domestique devraient être formés pour reconnaître et traiter les effets de l'emprise psychique, en fournissant un soutien adapté aux femmes qui en ont besoin. Il est crucial de souligner que la soumission des femmes ne résulte pas d'une faiblesse personnelle, mais plutôt de l'influence insidieuse exercée par l'agresseur. Par conséquent, il est impératif de sensibiliser la société dans son ensemble sur cette réalité, afin de lutter contre les stéréotypes et les préjugés qui peuvent entraver le processus de guérison et d'autonomisation des victimes.

**LA LISTE
BIBLIOGRAPHIQUES**

Liste des références bibliographiques

- American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Editions Masson.
- Asch, S. E. (1951). *Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgments*. In H. Guetzkow.
- Barlow, D. H. & Durand, V. M. (2008). *Abnormal psychology: An integrative approach*. Thomson Wordsworth.
- Barlow, D. H. (2014). *Clinical Handbook of psychological disorders: A step-by-step treatment manual*. Guilford Publications.
- Beauvois, J-L et Joul, R.-V, (1978). *la soumission librement consentie*.
- Beck, A. T. (1976). *Cognitive therapy and the emotional disorders*. International Universities Press.
- Bogdan, R., & Biklen, S. K. (2007). *Qualitative research for education: An introduction to theory and methods (5th ed.)*.
- Bowlby, (1969-1982). *Attachement and loss (vol.1-3)*. basic Books.
- Branden, N. (1994). *The six pillars of self-esteem*. Bantam.
- Braun, V., et Clarke, V. (2006). *Using thematic analysis in psychology*. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.
- Burman, E., Chantler, K., & Collard, J. (2009). *Surviving sexual violence : a qualitative study of the experiences of women with learning disabilities*. *Disability & Society*.
- Campbell, J.C. (2002). *Health Consequences of Intimate partner violence*. *Lancet*.
- Clark, D. A., & Beck, A. T. (2010). *Cognitive therapy of anxiety disorders: Science and practice*. Guilford Press.
- Clement, C. , et Sore, C. (2018). *l'emprise psychique dans les violences conjugales (pp.89-106)*.
- Coker, A.L., Smith, P.H., McKeown, R.E., & King, M.J. (2000). *Frequency and correlates of intimate partner violence by type : Physical, sexual, and psychological battering*. *American Journal of Public Health*.
- Dawn Bradlly Berry, *THE DOMESTIC violence*.
- DSM-5 (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 5e édition).
- Fals-Stewart, W. (2003). *The occurrence of partner physical aggression on days of alcohol consumption: A longitudinal diary study*. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*.

Liste des références bibliographiques

- Festinger, L., & Carlsmith, J. M. (1959). *Cognitive consequences of forced compliance. The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 58(2), 203-210.
- Finfgeld-Connett, D. (2005). *Intimate partner violence and depression among rural women: A conceptual model and research agenda. Health Care for Women International*.
- First, M. B., Williams, J. B. W., Karg, R. S., & Spitzer, R. L. (2015). *Structured clinical interview for DSM-5® disorders, clinician version (SCID-5-CV). American Psychiatric Pub*
- Follingstad, D. R., Bradley, R. G., Helff, C. M., & Laughlin, J. E. (2002). *A model for predicting dating violence : Anxious attachment, angry temperament, and need for relationship control. Violence and Victims*.
- Freyd, J. J. (1997). *Betrayal Trauma : Traumatic Amnesia as an Adaptive Response to Childhood Abuse. Ethics & Behavior*.
- Garcia-Moreno, C., Jansen, H. A., Ellsberg, M., Heise, L., & Watts, C. H.,(2006). *WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women. Geneva: World Health Organization*.
- Gaspard , C. (2021), *les types d'entretiens : directif, semi directifs ou non directif*.
- Géuguen, N. (2016). *psychologie de la manipulation et de la soumission*.
- Gondolf, E. W. (1998). *Men who batter: An integrated approach to stopping wife abuse. SAGE Publications*.
- Gottman,J.M et Silver,N.(2015).*the seven principal for making marriage work : a practical guide from the country's foremost relationship Expert.Harmony*.
- Hassan, S. (2015). *Combating Cult Mind Control : The #1 Best-Selling Guide to Protection, Rescue, and Recovery from Destructive Cults. Freedom of Mind Press*.
- Hirigoyen, M-F.(2009),*abus de faiblesse et autres manipulation*.
- Holtzworth-Munroe, A., & Stuart, G. L. (1994). *Typologies of male batterers: Three subtypes and the differences among them. Psychological Bulletin*.
- Horvath, A. O., & Luborsky, L. (1993). *The role of the therapeutic alliance in psychotherapy. Journal of Consulting and Clinical Psychology*.
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence : Intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence: Intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence. Boston: Northeastern University Press*.

Liste des références bibliographiques

- Johnson, M. P., Ferraro, K. J., & Brock, G. (2008). *Intimate partner violence: A comprehensive overview of the literature*. Sage Publications.
- Johnson, M.P. (2008). *Domestic violence: It's not about gender - or is it?* *Journal of Marriage and Family*.
- Jovchelovitch, S., & Bauer, M. W. (2002) *Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis*. London : Sage.). *Entrevista narrativa [Narrative interview]*.
- Kalmuss, D. (1984). *The intergenerational transmission of marital aggression*. *Journal of Marriage and Family*.
- Kirst-Ashman, K. K., & Hull, G. H. (2018). *Social work practice: A Generalist approach*. Cengage Learning.
- Lacroix, J. (2017)., *l'art de la manipulation mentale*.(pp 19).
- Lalich, J. (2019). *Take Back Your Life : Recovering from Cults and Abusive Relationships*. Bay Tree Publishing.
- Lifton, R. J. (1989). *Thought Reform and the Psychology of Totalism : A Study of "Brainwashing" in China*. University of North Carolina Press.
- Marie France ,(2017), *la violence psychologique : et des reçues sur un fléau méconnu*.
Marie-France, (2011), *L'emprise affective : Sortir de l'emprise des manipulateurs*
- Mari-France,(1998) *Le harcèlement morale la violence perverse au quotidien*.
- Marquier,A, (2006), *la stratégie de l'émotion (pp.58-68)*.
- Mathieu,C .(2012). *l'emprise psychique en contexte organisationnel : Une analyse critique des écrits*.management international.
- Milgram, S. (1963). *Behavioral study of obedience*. *Journal of Abnormal and Social Psychology*.
- Miller, W. R., & Rollnick, S. (2002). *Motivational interviewing: Preparing people for change (2nd ed.)*. Guilford Press.
- O'Leary, K. D. (1999). *Developmental and affective issues in assessing and treating partner aggression*. *Clinical Psychology: Science and Practice*.
- Samson,A.(2014).*l'emprise psychologique dans les relation intimes*.canadien journal of counsolling and psychotherapy.
- Sennequeir, P. (2015). *les violences psychologiques : mieux les connaitre por mieux s'en proteger*.

Liste des références bibliographiques

- Sharf, R. S. (2016). *Theories of psychotherapy and counseling : Concepts and cases*. Cengage Learning.
- Smith, J., Johnson, A et Brown, L.(2018). *the dzvastating effects of intimate partener violences on womens physical and mental health : understanding the role of fear and control*.
- Stines, S. (2018). *Signs of Emotional Abuse : How to Recognize the Patterns of Narcissism, Manipulation, and Control in Your Love Relationship*. Alpha Books.
- Stith, S. M.,Rosen, K. H., Middleton, K. A., Busch, A. L., Lundeberg, K., & Carlton, R. P. (2008). *The intergenerational transmission of spouse abuse : A meta-analysis*. *Journal of Marriage and Family*.
- Sturgeon, J. (2016). *Psychological Manipulation and Its Impact on Victims*. *Journal of Social Issues*.
- St-Yves, M. (2019). *Manipulation, un livre pratique pour en finir avec les relations toxiques*. Editions de Mortagne. (pp114).
- van der Kolk, B. A. (2014). *The Body Keeps the Score : Brain, Mind, and Body in the Healing of Trauma*. Penguin Books.
- Vanheule, S. (2017). *A diagnosis of madness: On the history of psychiatric classification and the DSM*. Palgrave Macmillan.
- Walker, F , the bated women 1979.
- Young, J. E., Klosko, J. S., & Weishaar, M. E. (2003). *Schema therapy: A practitioner's guide*. Guilford Press.
- Zimbardo, P. G. (1993). *Psychologie de la soumission*. Éditions de Boeck.
-

LES ANNEXES

Annexe n°1 : Réponse au questionnaire de premier cas (Fadhila).

1) Comment décririez-vous votre relation avec votre conjoint ?

Réponse ouverte : Je dirais que notre relation est compliquée. Il y a des moments où je me sens étouffée et sous pression.

2) Dans quelle mesure votre conjoint est-il impliqué dans vos décisions personnelles et professionnelles ?

Réponse ouverte : Mon conjoint veut être impliqué dans toutes mes décisions, mais j'ai parfois besoin d'avoir un peu d'espace pour prendre mes propres décisions.

3) Comment votre conjoint réagit-il lorsque vous prenez des décisions sans le consulter ?

Réponse ouverte : Mon conjoint devient contrarié et en colère si je prends une décision sans le consulter.

4) Est-ce que votre conjoint vous fait sentir coupable ou honteuse lorsque vous exprimez vos besoins ou vos sentiments ?

Réponse ouverte : Oui mon conjoint me fait toujours sentir coupable et honteuse quand j'exprime mes besoins ou mes sentiments, surtout si cela va à l'encontre de ses propres besoins ou désirs.

5) Est-ce que votre conjoint essaie de contrôler votre comportement ou votre apparence ?

Réponse ouverte : Oui, mon conjoint contrôle mon comportement et mon apparence, en me faisant sentir que je dois me conformer à ses attentes.

6) Comment réagit votre conjoint lorsque vous passez du temps avec des amis ou des membres de votre famille ?

Réponse ouverte : Mon conjoint est possessif lorsque je passe du temps avec ma famille, mais il accepte jamais de passer le temps avec mes amies.

7) Est-ce que votre conjoint vous empêche de voir des amis ou des membres de votre famille ?

Réponse ouverte : Oui, mon conjoint m'a empêché de voir des amis ou des membres de ma famille, en trouvant des excuses ou en me faisant sentir coupable de les voir.

8) Comment réagit votre conjoint lorsque vous exprimez une opinion différente de la sienne ?

Réponse ouverte : Mon conjoint peut être contrarié et en colère si j'exprime une opinion différente de la sienne, surtout s'il considère que j'ai tort.

9) Est-ce que votre conjoint vous critique fréquemment ou vous rabaisse devant les autres ?

Réponse ouverte : Oui, mon conjoint me critique souvent et me rabaisse devant les autres, ce qui me fait me sentir mal à l'aise et embarrassée.

10) Comment réagit votre conjoint lorsque vous refusez d'avoir des relations sexuelles ?

Réponse ouverte : Mon conjoint devient contrarié et en colère si je refuse d'avoir des relations sexuelles.

11) Est-ce que votre conjoint vous force à avoir des relations sexuelles contre votre gré ?

Réponse ouverte : Oui, mon conjoint m'a déjà forcée à avoir des relations sexuelles contre mon gré, ce qui m'a laissée traumatisée et vulnérable.

12) Avez-vous déjà été physiquement agressée ou menacée par votre conjoint ?

Réponse ouverte : Oui, j'ai été physiquement agressée et menacée par mon conjoint ce qui m'a fait me sentir en danger et vulnérable.

13) Avez-vous déjà été isolée de vos amis ou de votre famille par votre conjoint ?

Réponse ouverte : Oui, mon conjoint m'a isolée de mes amis et de ma famille, en m'empêchant de les voir.

14) Avez-vous déjà été forcée à abandonner votre emploi ou vos études par votre conjoint ?

Réponse ouverte : Oui, mon conjoint m'a déjà forcée à abandonner mon emploi, en trouvant des excuses ou en me faisant sentir que je devais m'occuper de lui plutôt que de poursuivre mes propres objectifs.

15) comment vous sentez-vous dans votre relation actuelle ?

Réponse ouverte : Je me sens souvent stressée, anxieuse dans ma relation actuelle, en raison de la pression ou du contrôle que mon conjoint exerce sur moi. Je me sens aussi seule et isolée de mes amis ou de ma famille à cause de la façon dont mon conjoint traite mes relations avec eux.

Quel âge aviez-vous ?

Exemple de réponse : J'ai 40 ans.

-Quel est votre niveau d'instruction ?

Exemple de réponse : J'ai un diplôme universitaire en commerce.

-Quelle est votre profession ?

Exemple de réponse : J'ai une boutique de vêtements femmes.

-Vous êtes marié à quel âge ?

Exemple de réponse : J'ai été marié à l'âge de 26 ans.

-Quelle est la durée de votre mariage ?

Exemple de réponse : J'ai été marié pendant 14 ans.

-Avez-vous des enfants ? Combien ?

Exemple de réponse : Oui, j'ai trois enfants.

-Quel est l'âge de votre conjoint ?

Exemple de réponse : Mon conjoint a 47 ans.

-Quel est niveau d'instruction ?

Exemple de réponse : Il a un diplôme d'études collégiales en informatique.

-Quel est sa profession ?

Exemple de réponse : un électricien auto après il a arrêté le travail (il ne travaille pas).

- Connaissez-vous votre mari avant le mariage ?

- Exemple de réponse : oui, je l'ai connus, je l'ai rencontré durant le mariage de la voisine c'est son cousin.

-Votre mari consommateur de drogue, fumeur, alcool ?

Exemple de réponse : oui, il fume et il consomme l'alcool.

-Comment ont été les premières années de votre mariage ?

Exemple de réponse : Les premières années de notre mariage nous sommes heureux et nous étions tous les deux très amoureux. Cependant, au fil du temps, mon conjoint est devenu très compliqué de plus en plus jaloux et agressif.

-Depuis quand votre conjoint a manifesté les actes de violence ?

Exemple de réponse : Mon conjoint a commencé à manifester des actes de violence il y a environ 5ans de notre mariage.

-D'après vous quel sont les événements qui provoquent cette violence ?

Exemple de réponse : Les événements qui provoquent cette violence car il est jaloux de moi pour tout, et quand j'essaie de me défendre, il me frappe, il boit aussi de l'alcool et quand il est dans cet état il me frappe.

-Ces violences sont-elles fréquentes ?

Exemple de réponse : Oui, les violences sont de plus en plus fréquentes.

-Comment se sont-elles ?

Exemple de réponse : Les violences peuvent prendre différentes formes, de la violence verbale à la violence physique. Mon conjoint m'insulter, me pousser, me gifler, me frapper.

-D'autres personnes sont-elles présentes lors de ces épisodes ?

Exemple de réponse : Non, mon conjoint attend habituellement que nous soyons seuls avant de manifester des actes de violence.

-Quelles sont les conséquences de ces violences sur vous ?

Exemple de réponse : Les conséquences des violences elles m'ont causé un grand stress et une grande anxiété, j'ai eu des effets sur ma santé mentale et physique qui affecté ma confiance en moi et aussi j'ai eu des problèmes digestifs ce qui a diminuer mon appétit et ses violences sont également eu un impact sur la vie professionnel car j'ai manqué de travail en raison des blessures.

-D'après vous, quelles sont les causes de ces violences ?

Exemple de réponse : les violences sont causées par la jalousie et il aime avoir le contrôle et il se mène de tous mes vêtements mes paroles et aussi il se doute de moi même si il m'a rien enlevé aussi il se mettre en colère facilement et il perdre le contrôle de lui-même aussi il a arrêté son travail car il compte sur moi et mes parents.

-Quelle est votre réaction face à ces situations de violence ?

Exemple de réponse : Au début, je tentais de calmer la situation en parlant avec mon conjoint et en essayant de trouver des solutions pour résoudre les problèmes Mais rien n'a changé j'ai quitté la maison plusieurs fois et aller chez mes parents pour lui faire peur même je l'ai menace par le divorce mais il veut pas changer au fil du temps j'ai réalisé que cela ne fonctionnait pas et que les violences devenaient de plus en plus grave maintenant je tente de me protéger et de protéger mes enfants et j'ai demandé le divorce.

Annexe n°2 : Réponse au questionnaire de deuxième cas (Baya).

1) Comment décririez-vous votre relation avec votre conjoint ?

"Je dirais que c'est une relation compliquée et beaucoup de conflits et de tensions."

2) Dans quelle mesure votre conjoint est-il impliqué dans vos décisions personnelles et professionnelles ?

"Mon conjoint veut toujours savoir ce que je fais et où je vais. Il est très impliqué dans mes décisions."

3) votre conjoint réagit-il lorsque vous prenez des décisions sans le consulter ?

"Il se met en colère et me fait des reproches. Il dit que je ne pense jamais à lui."

4) Est-ce que votre conjoint vous fait sentir coupable ou honteuse lorsque vous exprimez vos besoins ou vos sentiments ?

"Oui, tout le temps. Il me dit que je suis égoïste et que je ne pense qu'à moi il ne se comprend pas mes besoins et mes sentiments."

5) Est-ce que votre conjoint essaie de contrôler votre comportement ou votre apparence ?

"Oui, il me critique souvent sur ma façon de m'exprimer mes sentiments ainsi m'habiller.»

6) Comment réagit votre conjoint lorsque vous passez du temps avec des amis ou des membres de votre famille ?

"Il n'aime pas ça du tout. Il pense que je devrais rester à la maison "

7) Est-ce que votre conjoint vous empêche de voir des amis ou des membres de votre famille ?

"Oui, souvent. Il me dit que mes amis ne sont pas de bonnes influences pour moi."

8) Comment réagit votre conjoint lorsque vous exprimez une opinion différente de la sienne ?

"Il se met en colère et me dit que je suis trop têtue."

9) Est-ce que votre conjoint vous critique fréquemment ou vous rabaisse devant les autres ?

"Oui, malheureusement. Il aime bien me critiquer devant les autres et me rabaisser surtout devant ma belle-famille et en public.»

10) Comment réagit votre conjoint lorsque vous refusez d'avoir des relations sexuelles ?

"Il se fâche et devient agressif. Il me fait sentir coupable et mal à l'aise."

11) Est-ce que votre conjoint vous force à avoir des relations sexuelles contre votre gré ?

"Oui, cela s'est déjà produit plusieurs fois. Je me sens très mal à l'aise et je ne sais pas quoi faire."

12) Avez-vous déjà été physiquement agressée ou menacée par votre conjoint ?

"Oui, malheureusement. Il devient violent et cela me fait très peur."

13) Avez-vous déjà été isolée de vos amis ou de votre famille par votre conjoint ?

"Oui, Mon conjoint m'a isolée de ma famille ainsi mes amis.»

14) Avez-vous déjà été forcée à abandonner votre emploi ou vos études par votre conjoint ?

"Je n'ai jamais travaillé avant que je me marie avec lui

15) Comment vous sentez-vous dans votre relation actuelle ?

"Je me sens perdue et malheureuse et je vis dans une zone d'angoisse et du stress.»

Quel âge aviez-vous ? J'ai 48 ans.

Quel est votre niveau d'instruction ? Cinquième année primaire.

Quelle est votre profession ? Je suis femme au foyer.

Vous êtes marié à quel âge ? J'ai été mariée à l'âge de 25 ans.

Quelle est la durée de votre mariage ? Nous sommes mariés depuis 13 ans.

Avez-vous des enfants ? Combien ? Non je n'ai pas d'enfants je suis stérile.

Quel est l'âge de votre conjoint ? Mon conjoint a 55 ans.

Quel est son niveau d'instruction ? Quatrième année moyenne.

Quelle est sa profession ? Il est menuisier.

Connaissez-vous votre mari avant le mariage ? Non, c'est un mariage traditionnel je l'ai connu pas.

Votre mari consommateur de drogue, fumeur, alcool ? Oui, fumeur.

Comment ont été les premières années de votre mariage ?

Les premières années de notre mariage on a vécu une vie normale tranquille et on s'entend bien.

Depuis quand votre conjoint a manifesté les actes de violence ?

Mon conjoint a commencé à manifester des actes de violence il y a environ deux ans de notre mariage.

D'après vous quelles sont les événements qui provoquent cette violence ? Parce que je n'ai pas pu tomber enceinte et avoir des enfants.

Ces violences sont-elles fréquentes ? Oui, les violences sont devenues plus fréquentes au fil du temps.

Comment se sont-elles ? Les violences se manifestent principalement sous forme de coups et de violences verbales et menaces et physiquement.

D'autres personnes sont-elles présentes lors de ces épisodes ? Oui, il me menace toujours et me blesse avec des mots et me bat devant sa famille.

Quelles sont les conséquences de ces violences sur vous ? Les violences ont eu des conséquences traduites sur les plans physiques et moraux (émotionnelles) sur moi. J'ai des ecchymoses et des blessures, et les maux de tête et je me sens également très stressée et anxieuse.

D'après vous, quelles sont les causes de ces violences ? C'est à cause de sa famille qui le retourne contre moi.

Quelle est votre réaction face à ces situations de violence ? Au début, j'ai essayé d'ignorer les violences j'ai toujours l'espoir de tomber enceinte et de devenir mère, mais quand il a décidé de cohabiter avec une autre femme ma patience est épuisée et j'ai décidé de divorcer.

Annexe n°3 : Réponse au questionnaire de troisième cas (Zina).

1) Comment décririez-vous votre relation avec votre conjoint ?

Réponse possible : Ma relation avec mon conjoint est compliquée. Je me sens souvent anxieuse et stressée en sa présence.

2) quelle mesure votre conjoint est-il impliqué dans vos décisions personnelles et professionnelles ?

Réponse possible : mon conjoint impliqué dans toutes mes décisions il n'est plus comme avant

3) Comment votre conjoint réagit-il lorsque vous prenez des décisions sans le consulter ?

Réponse possible : Mon conjoint devient souvent en colère et frustré lorsque je prends des décisions sans le consulter. Il me fait punir en m'ignorant et en me faisant passer un mauvais moment.

4) Est-ce que votre conjoint vous fait sentir coupable ou honteuse lorsque vous exprimez vos besoins ou vos sentiments ?

Réponse possible : Oui, souvent mon conjoint me fait sentir coupable et honteuse lorsque j'exprime mes besoins ou mes sentiments. Il me dit que je suis trop sensible ou que je dramatise les choses.

5) Est-ce que votre conjoint essaie de contrôler votre comportement ou votre apparence ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint essaie souvent de contrôler mon comportement et mon apparence. Il me dit quoi porter ou comment me comporter.

6) Comment réagit votre conjoint lorsque vous passez du temps avec des amis ou des membres de votre famille ?

Réponse possible : Mon conjoint n'aime pas que je passe du temps avec mes amis ou ma famille. Il devient souvent jaloux et insiste pour que je reste avec lui.

7) Est-ce que votre conjoint vous empêche de voir des amis ou des membres de votre famille ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint m'empêche de voir mes amis ou ma famille. Il trouve toujours des excuses pour que je reste à la maison avec lui.

8) Comment réagit votre conjoint lorsque vous exprimez une opinion différente de la sienne ?

Réponse possible : Mon conjoint n'aime pas que j'exprime des opinions différentes des siennes. Il peut devenir agressif ou insistant pour que je change d'avis.

9) Est-ce que votre conjoint vous critique fréquemment ou vous rabaisse devant les autres ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint me critique souvent ou me rabaisse devant les autres. Il peut me faire passer pour quelqu'un de stupide ou d'incompétent.

10) Comment réagit votre conjoint lorsque vous refusez d'avoir des relations sexuelles ?

Réponse possible : Mon conjoint devient très agressif et en colère lorsque je refuse d'avoir des relations sexuelles.

11) Est-ce que votre conjoint vous force à avoir des relations sexuelles contre votre gré ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint me force à avoir des relations sexuelles contre ma volonté.

12) Avez-vous déjà été physiquement agressée ou menacée par votre conjoint ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint m'a déjà physiquement agressée et menacé.

13) Avez-vous déjà été isolée de vos amis ou de votre famille par votre conjoint ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint m'a isolée de mes amis et de ma famille en m'empêchant de les voir.

14) Avez-vous déjà été forcée à abandonner votre emploi ou vos études par votre conjoint ?

Réponse possible : Oui, mon conjoint m'a déjà forcée à abandonner mes études avant le mariage ainsi mon emploi après le mariage pour rester à la maison avec lui.

15) Comment vous sentez-vous dans votre relation actuelle ?

Réponse possible : Je me sens malheureuse et piégée dans ma relation actuelle. J'ai peur de mon conjoint et je me sens souvent seule et isolée.

Quel âge aviez-vous ? Réponse : J'avais 30 ans.

Quel est votre niveau d'instruction ? Réponse : baccalauréat.

Quelle est votre profession ? Réponse : Je suis couturière.

Vous êtes marié à quel âge ? Réponse : J'ai été marié à l'âge de 20 ans.

Quelle est la durée de votre mariage ? Réponse : Nous sommes mariés depuis 10ans.

Avez-vous des enfants ? Combien ? Réponse : Oui, nous avons une fille.

Quel est l'âge de votre conjoint ? Réponse : Mon conjoint a 35 ans.

Quel est son niveau d'instruction ? Réponse : licence universitaire en génie.

Quelle est sa profession ? Réponse : Il est tourneur.

Connaissez-vous votre mari avant le mariage ? Réponse : oui, je l'ai connus avant le mariage.

Votre mari consommateur de drogue, fumeur, alcool ? Réponse : oui, il fume, il consomme de l'alcool.

Comment ont été les premières années de votre mariage ?

Réponse : Les premières années de notre mariage étaient très heureuses et stables. Mon conjoint était aimant et attentionné.

Depuis quand votre conjoint a manifesté les actes de violence ?

Réponse : Mon conjoint a commencé à être violent envers moi il y a environ 5 ans après

notre mariage.

D'après vous, quels sont les événements qui provoquent cette violence ?

Réponse : Mon conjoint devient violent à cause de sa consommation d'alcool.

Ces violences sont-elles fréquentes ?

Réponse : Oui, les violences sont fréquentes et se produisent chaque jour.

Comment se font-elles ?

Réponse : Mon conjoint utilise la violence physique et verbale envers moi Il me gifle il me menace de me tuer.

D'autres personnes sont-elles présentes lors de ces épisodes ?

Réponse : Non, les épisodes de violence se produisent généralement lorsque nous sommes seuls.

Quelles sont les conséquences de ces violences sur vous ?

Réponse : Les violences ont eu un impact émotionnel et physique sur moi. J'ai une tristesse très profonde et des insomnies et j'ai passé des nuits blanches et tout le temps peur de mon conjoint et je suis souvent blessée physiquement ainsi j'ai une maladie chronique la tentions artérielle.

D'après vous, quelles sont les causes de ces violences ?

Réponse : à cause des mauvaises fréquentations ainsi sa consommation de l'alcool.

Quelle est votre réaction face à ces situations de violence ?

Réponse : Au début, j'essayais d'ignorer la situation ou de minimiser la gravité des actes violents malgré il me menace de ne pas se plaindre a personne mais je n'ai pas supporté. Maintenant, je me sens incapable de continuer ainsi et j'ai commencé à chercher de l'aide pour sortir de cette situation j'ai plainé a la famille ainsi mes beaux-parents mais malheureusement rien a changé alors j'ai décidé de patienter et assumer mon choix à cause de la fille.

Annexe n°4 : Réponse au questionnaire de quatrième cas (Maissa).

1) Comment décririez-vous votre relation avec votre conjoint ?

"Ma relation avec mon conjoint est assez compliquée. Il y a souvent des tensions entre nous."

2) Dans quelle mesure votre conjoint est-il impliqué dans vos décisions personnelles et professionnelles ?

"Mon conjoint est très impliqué dans mes décisions personnelles et professionnelles. Il a tendance à vouloir contrôler ce que je fais et à s'impliquer dans tous les aspects de ma vie."

3) Comment votre conjoint réagit-il lorsque vous prenez des décisions sans le consulter ?

"Mon conjoint pour lui la femme elle n'a pas le droit d'avoir un avis et que je dois obéir qu'à lui et c'est lui qui décide à ma place et quand j'essaie d'imposer une opinion il réagit mal. Il devient très en colère et nous avons souvent des disputes à cause de cela."

4) Est-ce que votre conjoint vous fait sentir coupable ou honteuse lorsque vous exprimez vos besoins ou vos sentiments ?

"Oui, mon conjoint me fait souvent sentir coupable ou honteuse lorsque j'exprime mes besoins ou mes sentiments. Il me dit que je suis trop émotive et que je devrais me taire."

5) Est-ce que votre conjoint essaie de contrôler votre comportement ou votre apparence ?

"Oui, mon conjoint essaie souvent de contrôler mon comportement et mon apparence. Il me dit quoi porter et comment me comporter et il m'a obligé de porter le NIQAB."

6) Comment réagit votre conjoint lorsque vous passez du temps avec des amis ou des membres de votre famille ?

"Mon conjoint il aime pas du tout lorsque je passe du temps avec ma famille. Il me laisse les voir une fois par hasard il m'enferme dans la maison plutôt que de sortir."

7) Est-ce que votre conjoint vous empêche de voir des amis ou des membres de votre famille ?

"Oui, mon conjoint il me laisse même pas à avoir des amis pour lui c'est Haram et il m'empêche de voir ma famille. Il me dit que je n'ai pas besoin de ma famille que c'est lui ma famille et que je suis mieux avec lui."

8) Comment réagit votre conjoint lorsque vous exprimez une opinion différente de la sienne ?

"Mon conjoint devient très défensif et agressif lorsque j'exprime une opinion différente de la sienne. Il me dit que j'ai tort.»

9) Est-ce que votre conjoint vous critique fréquemment ou vous rabaisse devant les autres ?

"Oui, mon conjoint me critique souvent et me rabaisse devant les autres et surtout ma belle-famille. Il me fait sentir mal à l'aise."

10) Comment réagit votre conjoint lorsque vous refusez d'avoir des relations sexuelles ?

"Mon conjoint devient très en colère et agressif lorsque je refuse d'avoir des relations sexuelles. Il me dit que je ne suis pas assez sexuelle et qu'il a besoin de cela pour se sentir aimé."

11) Est-ce que votre conjoint vous force à avoir des relations sexuelles contre votre gré ?

"Oui, mon conjoint me force à avoir des relations sexuelles contre ma volonté. Il me dit que c'est mon devoir.»

12) Avez-vous déjà été physiquement agressée ou menacée par votre conjoint ?

"Oui, j'ai été physiquement agressée et menacée par mon conjoint. Cela peut être difficile à gérer et à en parler."

13) Avez-vous déjà été isolée de vos amis ou de votre famille par votre conjoint ?

"Oui, mon conjoint m'isole de ma famille et de tout mon entourage. Il me dit que c'est pour notre bien-être et pour notre sécurité."

14) Avez-vous déjà été forcée à abandonner votre emploi ou vos études par votre conjoint ?

"Oui, mon conjoint me force à abandonner mes études. Il me dit que c'est pour mon bien-être pour que je m'occupe de la maison."

15) Comment vous sentez-vous dans votre relation actuelle ?

"Je me sens inquiète dans ma relation actuelle. Il y a des comportements ou des situations qui me font sentir mal à l'aise et insatisfaite et je me sens prise au piège dans ma relation actuelle. Je me sens contrôlée et incapable de faire des choix pour moi-même."

Quel âge aviez-vous ? J'ai 20 ans

Quel est votre niveau d'instruction ? Niveau terminale en langue étrangère.

Quelle est votre profession ? Femme au foyer.

Vous êtes marié à quel âge ? J'ai épousé mon conjoint à l'âge de 18 ans.

Quelle est la durée de votre mariage ? Nous étions mariés depuis 2 ans.

Avez-vous des enfants ? Combien ? Non, Nous n'avons pas des enfants.

Quel est l'âge de votre conjoint ? Mon conjoint avait 35 ans.

Quel est son niveau d'instruction ? Mon conjoint a un diplôme universitaire en science islamique (chariaa).

Quel est sa profession ? Il a une boutique de vêtements homme.

Connaissez-vous votre mari avant le mariage ? Non, je l'ai connu pas

Votre mari consommateur de drogue, fumeur, alcool ? Oui, il consomme le tabac.

Comment ont été les premières années de votre mariage ? C'est un mariage forcé je suis malheureuse dès le début.

Depuis quand votre conjoint a manifesté les actes de violence ? Mon conjoint a commencé à manifester des actes de violence environ deux mois après notre mariage.

D'après vous quel sont les événements qui provoquent cette violence ? Les épisodes de violence étaient souvent déclenchés par des discussions et des situations stressantes, ainsi à

cause de son extrémisme et qu'il m'impose beaucoup de choses comme de porter le NIQAB et la polygamie.

Ces violences sont-elles fréquentes ? Les violences étaient fréquentes et se produisent tout le temps.

Comment se sont-elles ? Les violences étaient principalement physiques, mais il y avait aussi des violences verbales et psychologiques.

D'autres personnes sont-elles présentes lors de ces épisodes ? Les épisodes de violence étaient souvent privés.

Quelles sont les conséquences de ces violences sur vous ? Les violences ont eu un impact énorme sur ma santé mentale et physique, et ont gravement affecté ma confiance en moi et ma capacité à prendre des décisions et j'ai fait souvent des crises de panique qui m'ont provoqué une grave dépression et une garde peur.

D'après vous quelles sont les causes de ces violences ? A cause de son extrémisme et il m'impose beaucoup de chose comme le NIQAB la polygamie et aussi quand je lui reproche nous avons souvent des disputes à cause de cela."

Quelle est votre réaction face à ces situations de violence ? J'ai essayé de changer son comportement mais sans résultats même je ne peux pas se plaint à ma famille car c'est eux qui m'ont forcé de le marié car il est riche alors j'ai décidé de gardé le silence car je n'ai pas le choix.

Résumé :

L'objectif principal de cette étude est d'explorer les mécanismes de l'emprise psychique dans les relations de violence conjugale, tels que la manipulation, la coercition et le contrôle, utilisés par les auteurs de violence pour maintenir les victimes dans un état de soumission. En utilisant une approche qualitative basée sur des entretiens individuels semi-structurés, nous avons recueilli des données auprès de femmes ayant vécu des violences conjugales et de professionnels de la santé et de l'aide sociale travaillant avec ces victimes. Les entretiens ont été menés en respectant les principes éthiques de la recherche, garantissant le consentement éclairé, la confidentialité et l'anonymat des participants. L'analyse des données a été réalisée à l'aide d'une approche thématique, permettant d'identifier les différents mécanismes de l'emprise psychique et leurs effets sur les victimes.

Les résultats de cette étude contribueront à une meilleure compréhension de l'impact de l'emprise psychique sur la soumission des femmes victimes de violence conjugale. Ces résultats pourraient également aider à améliorer les interventions et les politiques visant à prévenir et à réduire la violence conjugale, en fournissant des informations précieuses sur les stratégies utilisées par les auteurs de violence pour maintenir leur pouvoir et leur contrôle sur les victimes.

De plus, cette étude met en évidence l'importance de reconnaître et de sensibiliser à l'emprise psychique dans les relations de violence conjugale. Trop souvent, l'attention est principalement portée sur les formes physiques de violence, négligeant ainsi les aspects psychologiques et émotionnels qui peuvent avoir des conséquences profondes sur les victimes.

Les résultats de cette étude soulignent également la nécessité d'une approche holistique dans l'aide aux victimes de violence conjugale. Il est crucial de prendre en compte les mécanismes de l'emprise psychique pour comprendre pleinement la complexité de ces situations. Les professionnels de la santé et de l'aide sociale jouent un rôle clé dans la détection et le soutien des victimes, en offrant des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Enfin, cette étude met en lumière l'importance de l'éducation et de la sensibilisation du public pour prévenir la violence conjugale et l'emprise psychique. Il est essentiel de promouvoir des normes de relations saines et de remettre en question les schémas de pouvoir et de contrôle qui alimentent la violence au sein des relations intimes.

En résumé, cette étude approfondit notre compréhension des mécanismes de l'emprise psychique dans les relations de violence conjugale. Elle met en évidence la nécessité d'une approche holistique dans le soutien aux victimes, ainsi que l'importance de l'éducation et de la sensibilisation pour prévenir la violence et promouvoir des relations respectueuses et égalitaires. Ces connaissances peuvent informer les interventions, les politiques et les initiatives visant à mettre fin à la violence conjugale et à soutenir les survivantes dans leur chemin vers la guérison et l'autonomie.

Abstract :

The main objective of this study is to explore the mechanisms of psychological control in domestic violence relationships, such as manipulation, coercion, and control, used by perpetrators of violence to keep victims in a state of submission. Using a qualitative approach based on semi-structured individual interviews, we collected data from women who have experienced domestic violence and healthcare and social service professionals working with these victims.

The interviews were conducted in accordance with ethical research principles, ensuring informed consent, confidentiality, and anonymity of the participants. Data analysis was performed using a thematic approach, allowing for the identification of different mechanisms of psychological control and their effects on the victims.

The findings of this study will contribute to a better understanding of the impact of psychological control on the submission of women who are victims of domestic violence. These results could also help improve interventions and policies aimed at preventing and reducing domestic violence by providing valuable insights into the strategies used by perpetrators to maintain power and control over victims.

Furthermore, this study highlights the importance of recognizing and raising awareness about psychological control in domestic violence relationships. Too often, attention is primarily focused on the physical forms of violence, neglecting the psychological and emotional aspects that can have profound consequences for victims.

The results of this study also underscore the need for a holistic approach in assisting victims of domestic violence. It is crucial to consider the mechanisms of psychological control to fully understand the complexity of these situations. Healthcare and social service professionals play a key role in detecting and supporting victims by offering services tailored to their specific needs.

Lastly, this study emphasizes the importance of education and public awareness in preventing domestic violence and psychological control. It is essential to promote healthy relationship norms and challenge the power and control patterns that fuel violence within intimate relationships.

In summary, this study deepens our understanding of the mechanisms of psychological control in domestic violence relationships. It highlights the need for a holistic approach in supporting victims, as well as the importance of education and awareness in preventing violence and promoting respectful and egalitarian relationships. This knowledge can inform interventions, policies, and initiatives aimed at ending domestic violence and supporting survivors on their path to healing and empowerment.